

Ar(abes)ques

AVRIL - MAI - JUIN 2015

DOSSIER

La thèse dans tous ses états

Déposer, signaler, valoriser

PLEINS FEUX SUR • La bibliothèque Calouste Gulbenkian : une ouverture sur la lusophonie

ACTUALITÉS • Cidemis / Journées Abes 2015 / Visibilité de la recherche...

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



(Dossier) LA THÈSE DANS TOUS SES ÉTATS

Déposer, signaler, valoriser

“ Les thèses ont toujours été particulièrement choyées à l'Abes. Le long chemin parcouru, depuis le numéro 60 d'Arabesques qui leur fut consacré à l'automne 2010, est significatif du dynamisme de l'Agence en la matière : adaptation constante du portail theses.fr et des applications qui le nourrissent aux évolutions du web et aux besoins de la recherche, nombre croissant d'établissements déployés dans Star et Step... Mais, au-delà des outils développés par l'Abes et de leur utilisation par les membres de nos réseaux, nous avons souhaité intégrer dans ce dossier des témoignages de thésards, de post-doctorants, de partenaires multiples pour souligner à quel point signalement et valorisation de la recherche vont de pair. Par ailleurs, ce numéro inaugure, en dernière page, une rubrique « Portrait » afin d'illustrer, au fil de nos parutions, la grande diversité des professionnels qui constituent les réseaux de l'Abes. ”

Merci à Isabelle Martin, chargée de mission sur les thèses à l'Abes, pour sa contribution précieuse à ce dossier.

24 (Pleins feux sur...)

La bibliothèque Calouste Gulbenkian : une ouverture sur la lusophonie



© r-p ribriere

26

(Actualités)

28

(Portrait)

- 04 Signaler et valoriser les thèses : un art culinaire ? ISABELLE MARTIN
- 06 Les thèses à l'Abes : tout un écosystème ! ISABELLE MAUGER PEREZ
- 08 Star et le dépôt électronique des thèses OLIVIER CIAN / MARIANNE GILOUX
- 10 Associer thèses et autorités avec IdRef FRANÇOIS MISTRAL
- 11 Step et Star à l'École des Mines d'Albi-Carmaux HUONG BALEIX
- 12 Diffuser et former : la double mission d'un coordinateur thèses SOLENN BIHAN
- 14 180' pour faire comprendre sa thèse NOÉMIE MERMET
- 16 Radio Thésards : une fenêtre ouverte sur la recherche DAVID CHRISTOFFEL
- 18 C'est moi qui écris ! ÉRIC FERRANTE
- 19 Plagiat universitaire : les professeurs doivent aussi montrer l'exemple ! STANLEY CLAISSE
- 20 Philoweb, la seconde vie de la thèse ALEXANDRE MONNIN
- 21 La thèse, et après ? MARION GRAND-DÉMERY
- 22 Parcours de thèses en métaphores LAETITIA GÉRARD

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
227 avenue Professeur Jean-Louis Viala CS 84308 - 34193 Montpellier cedex 5
T. 04 67 54 84 10 / F. 04 67 54 84 14 - www.abes.fr

Directeur de la publication : Jérôme Kalfon

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction :

Béatrice Pedot (beatricepedot@wanadoo.fr)

Comité de rédaction : Dominique Esmenjaud, Christine Fleury, Marion Grand-Démery, Philippe Le Pape, Béatrice Pedot, Maryse Picard, Marie-Pierre Roux.

Conception graphique : Anne Ladevie (<http://anneladevie.com>)

Impression : Pure Impression

Couverture : Day 34 : *Thesis status has been raised to red alert*

Phot. Lily Monster / Flickr (CC BY-NC 2.0)

www.flickr.com/photos/lilymonster/8658542066

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent étre soumises à des licences différentes ou à des copyrights.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

Dans la forêt des thèses

La possibilité laissée aux établissements d'opter pour le dépôt électronique ou papier des thèses remonte à 2006. En 2013, pour la première fois en France, le nombre de celles déposées sous forme numérique a dépassé celui des dépôts « papier ». Il a fallu sept ans pour passer ce cap. Il est donc temps de fixer une date butoir à cette modalité conçue comme transitoire sur le chemin du tout électronique.

Le dépôt électronique des thèses a progressé régulièrement. Il a été l'occasion pour les établissements de revoir leurs dispositifs de dépôt, souvent de rationaliser leur processus et de créer des liens fonctionnels entre les bibliothèques et les écoles doctorales, de rendre visibles les besoins de formation des doctorants en matière de publication, de droit d'auteur, de maîtrise de l'information scientifique.

Ainsi, le passage au numérique n'est pas une simple modernisation du dépôt : il a été pensé dans l'objectif de mieux diffuser les savoirs. Paradoxalement, du fait des ambiguïtés et de la contradiction des textes en vigueur, le dépôt électronique peut dans certains cas marquer une régression par rapport au papier. En effet, l'arrêté du 7 août 2006 relatif au dépôt des thèses précise que « l'établissement de soutenance assure en son sein l'accès à la thèse » et que « la mise en ligne de la thèse sur la toile est subordonnée à l'autorisation du nouveau docteur ». Ainsi, sauf autorisation expresse de l'auteur, la thèse numérique ne serait consultable qu'au sein de l'établissement, alors que la thèse papier peut être communiquée à l'autre bout de la planète. Mais un autre arrêté, daté du même jour, relatif à la formation doctorale, dit qu'« après la soutenance, une diffusion de la thèse est assurée au sein de l'ensemble de la communauté universitaire », périmètre bien plus vaste et plus conforme à l'esprit du dispositif de modernisation du dépôt des thèses. L'interdiction potentielle de diffusion au-delà du périmètre de l'établissement a été un véritable casse-tête et les bibliothécaires ont cherché des arrangements pour surmonter cette difficulté.

Une clarification s'impose pour cet objet documentaire décidément *sui generis*. Code de la propriété intellectuelle et Dadvsi, Code de l'éduca-

tion, Code du patrimoine, Code de la recherche, Code du travail, Code de la santé publique, propriété industrielle, droit des brevets, le maquis des textes applicables fait de la thèse un objet complexe. Et même s'il n'a donné lieu qu'à peu d'incidents, il faudra lever les zones d'incertitude si l'on veut mieux diffuser, exploiter et valoriser ce patrimoine scientifique particulier.

Un autre point mérite clarification : celui lié à la confidentialité de certaines des thèses. Dans l'esprit, il s'agit de respecter des secrets protégés par la loi et des clauses de confidentialité figurant dans un contrat avec un tiers, par exemple pendant une demande de brevet. Sauf cas très particuliers tels que le secret Défense, la confidentialité doit être limitée dans le temps. Mais certains jurys ignorent cette disposition et les textes de référence nous manquent.



Il faudra lever les zones d'incertitude si l'on veut mieux diffuser, exploiter et valoriser ce patrimoine scientifique particulier.

Au moment où l'on songe à de vastes programmes de numérisation des thèses françaises, il conviendra de lever aussi une autre incertitude : quel est le nombre de thèses qui ne sont jamais arrivées dans nos bibliothèques, donc *a fortiori* n'ont pas été reproduites, ni même cataloguées ? Le chiffre n'est peut-être pas négligeable car peu d'établissements ont mis en place des méthodes de vérification visant à s'assurer que l'ensemble des thèses soutenues est effectivement déposé. Combien de thèses sont égarées au mieux dans les armoires d'un secrétariat, parfois dans une cave, et peut-être, dans certains cas, définitivement perdues ? Il serait intéressant de comparer, pour chaque établissement, le nombre de doctorats délivrés à celui des thèses présentes dans nos catalogues, année après année. Mais, il est difficile de se procurer des chiffres.

Si vous avez le goût de l'aventure, lancez-vous donc « À la recherche des thèses perdues » !

JÉRÔME KALFON
Directeur de l'Abes

Signaler et valoriser les thèses : *un art culinaire ?*

La recette est sans doute perfectible, mais voici un ingrédient à disposition de tout prétendant au doctorat : la connaissance des sujets de thèses sur lesquels d'autres planchent ou viennent de plancher. Rien de tel pour se motiver que de savoir que son voisin prépare aussi une thèse et de rendre public ce qui sera presque l'unique objet de ses pensées durant au moins trois années, histoire de partager son pique-nique et de tailler une bavette.

Imaginons, par exemple, que, doctorant à Nancy, je me passionne pour la charcuterie.

Je serai heureux de savoir que deux de mes camarades viennent de plancher l'un sur le jambon sec¹ en 2011 à Toulouse, l'autre sur le jambon cuit en 2013 à Clermont-Ferrand² ou encore qu'à l'université d'Artois, les sciences de gestion s'intéressent à la charcuterie³. Ma curiosité charcutière se délectera alors de la mise en place de l'application Step. Que vient faire le *fitness* dans mon jambon, me direz-vous ? Et bien non, détrompez-vous, ce n'est pas pour mettre en mouvement un corps de thésard, trop accaparé par son travail de recherche et la date prochaine de sa soutenance, que l'Abes a mis en place l'application Step. Celle-ci permet à tout établissement de soutenance qui souhaite participer au signalement de la recherche en cours de recenser les sujets de thèses en préparation chez lui depuis moins de 10 ans.

L'Agence a en effet repris le flambeau du Fichier central des thèses, autrefois géré par l'université Paris Ouest Nanterre. Elle en a profité, à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour concevoir le moteur de recherche theses.fr⁴, ouvert à l'été 2011 et dont l'objectif est double aujourd'hui : assurer une visibilité à la recherche en cours et aux thèses déjà soutenues depuis 1985. C'est une vitrine des applications professionnelles de l'Abes dédiées au signalement des thèses qui a été ainsi mise en place. La navigation par facettes a été privilégiée permettant de piocher entre date de soutenance, nom d'établissement, de discipline, d'école doctorale ou de directeur de thèses pour effectuer sa recherche. Les résultats sont exportables en formats variables et le succès du moteur réside dans sa facilité d'utilisation, sa visibilité sur le web et sa proximité avec le monde de la recherche. En effet, il est possible de signaler directement une erreur sur la page d'une thèse soutenue, erreur qui sera automatiquement dirigée vers le correspondant de l'établissement de soutenance en question, à même de faire procéder à la correction.

DES RECETTES ADAPTÉES

Il ne resterait plus alors au doctorant qu'à se perdre la tête dans les étoiles, une fois son sujet de recherche défini ? C'est en effet sous le nom évocateur de « Star », que, depuis 2006 et en prolongement de l'arrêté du 7 août de la même année⁵, l'Abes a mis en place une application spécifiquement dédiée au dépôt, au signalement et à l'archivage des thèses électroniques. En effet, chaque établissement de soutenance doit opter pour un mode unique de dépôt pour ses thèses :

- soit il choisit le dépôt papier, option en désuétude, et le catalogage s'effectue dans WinIBW avec une visibilité automatique dans le Sudoc et dans theses.fr (le Sudoc demeurant, à l'heure actuelle, le répertoire national des thèses de doctorat) ;
- soit il choisit le dépôt électronique, en plein essor, et utilise l'application Star, spécifiquement dédiée à cet usage (la visibilité est la même que pour le dépôt papier).

Grâce à la recommandation « aux petits oignons » TEF⁶ (Thèses électroniques françaises), spécifiquement dédiée aux thèses électroniques, celles-ci sont signalées, archivées de façon pérenne au Cines, et Star facilite leur diffusion en pointant dès que possible vers l'accès à leur texte intégral, tout en respectant les choix et droits du docteur. La diffusion peut avoir lieu *via* TEL, le serveur de thèses en ligne pluridisciplinaire de l'archive ouverte Hal, *via* une archive institutionnelle ou *via* le serveur de l'Abes. Depuis que Star existe, le dépôt électronique des thèses a fait ses preuves et joué un rôle de facilitateur pour leur diffusion avec un accès au texte intégral dans la majorité des cas. Le nombre d'établissements participant à Star⁷ n'est pas maximal, mais presque. Seuls cinq établissements viennent d'être contactés en 2015 pour entrer dans le dixième cercle de déploiement de réseau Star qui compte déjà 117 établissements à son actif. Star a effectivement fait le plein au niveau des universités participantes et ce sont désormais uniquement des écoles ou des instituts qui n'ont pas encore rejoint les rangs.

[1] Sylvain Foret, *Étude d'un nouveau procédé de fractionnement des co-produits de fabrication de jambon sec et des propriétés physico-chimiques et fonctionnelles des extraits et raffinats* : www.theses.fr/2011NPT0075

[2] Laure Bombrun, *Analyse des transferts de masse et de l'adhésion entre muscles lors de la fabrication de charcuteries cuites à faible teneur en sel. Effet du traitement thermique et modélisation des pertes de poids* : www.theses.fr/2013CLF22426

[3] Romain Lebas, *Optimisation de la démarche merchandising et de l'approche category management dans les produits alimentaires intégrant les problèmes d'image, de risque alimentaire et de concurrence : l'exemple du marché de la charcuterie dans les grandes et moyennes surfaces alimentaires* : www.theses.fr/s44770

[4] www.theses.fr

[5] Il s'agit ici de l'arrêté sur les modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000635069

[6] Accessible à partir de : www.abes.fr/abes/documents/tef

[7] Pour connaître les établissements participants aux réseaux Step et/ou Star : www.abes.fr/Media/Fichiers/Theses-Fichiers/STAR-Fichiers/Listes-des-etablissements-membres-du-reseau-STAR-et-ou-STEP



Une photo de Mélanie Piroux, retenue dans le cadre du concours « Cuisine ta thèse » proposé sur le site de PhDelirium.

Pour illustrer le sujet de sa thèse *Ressources pollinifères et mellifères de l'Abeille domestique, Apis mellifera, en paysage rural du nord-ouest de la France*, Mélanie Piroux a concocté un dessert composé de pain d'épices en forme d'alvéoles (de cire d'abeilles), d'une alvéole de pelotes de pollen (ressources pollinifères) et de miel (ressources mellifères), de fleurs prairiales (présentes en paysage rural).

Pour Step, il reste, en 2015, 11 établissements susceptibles de rejoindre le réseau, dont trois universités. Le signalement du sujet de thèse en préparation, lui, n'est pas une obligation, mais juste une suggestion. Le périmètre des établissements pouvant rejoindre Step s'est élargi en dépassant le cadre des universités auquel il était autrefois circonscrit après la fermeture de la base de données Thesa, dédiée aux grandes écoles.

DES CHEFS DE CUISINE

Pour faire le lien entre l'Abes, les applications qu'elle met à disposition, et les établissements de soutenance, un ensemble cohérent de correspondants a été mis en place à partir de 2011 et chacun dispose d'une liste de diffusion spécifique pour favoriser les échanges. Le coordinateur thèses, nommé par le président ou directeur de l'établissement, dispose d'une vue globale du circuit des thèses dans son établissement. Le correspondant Star est le point de jonction entre l'application du même nom, ses différents intervenants et l'Abes, tandis que le correspondant Step a le même rôle pour cette dernière application. Les applications Step et Star sont interconnectées et les imports ont depuis l'origine été favorisés comme mode d'alimentation afin d'éviter les doubles saisies. Un travail logique de collaboration en a découlé, que ce soit avec l'association Contact pour son outil Adum (Accès doctorat unique et mutualisé)⁸ ou l'Amue⁹ pour les imports avec Apogée.

UN RAYONNEMENT EUROPÉEN

L'Abes participe au portail européen des thèses Dart Europe¹⁰ qui permet, grâce au moissonnage des thèses de Star, d'assurer une visibilité à l'échelle

européenne des thèses électroniques. Car, comme évoqué précédemment, le nerf de la guerre est bien la diffusion de la thèse. Les écueils juridiques sont nombreux et l'arrêté de 2006 trop lacunaire. Si l'objet « thèse » reste complexe à dompter, l'objectif est bien, sauf cas de thèse sous embargo ou confidentielle, de favoriser au maximum cette diffusion. C'est en tous cas dans cette perspective qu'ont été conçues, dès l'origine, Step, Star et theses.fr.

En termes de gestion du réseau des thèses, de visibilité des établissements de soutenance et d'environnement de production des applications Step et Star, c'est la mouvance des institutions de l'enseignement supérieur qui pose aujourd'hui des questions complexes (la mise en place des Comue, par exemple).

L'Abes aurait-elle été visionnaire sur les grandes tendances du doctorat avec les choix de noms pour ses applications ? La recette Step, Star, et, cerise sur le gâteau, theses.fr aurait-elle donc pris ? C'est bien en partageant, en innovant, en cuisinant que le docteur d'aujourd'hui arrive à valoriser sa thèse de façon attractive. Des initiatives récentes le montrent : du concours officiel lancé par la Conférence des présidents d'université (CPU) et le CNRS « Ma thèse en 180 secondes »¹¹ au concours de photos « Cuisine ta thèse » (cf. illustration), en passant par le concours « Dance your Ph.D » qui récompense une vidéo dansée sur le sujet étudié par le thésard, l'humour est à l'honneur afin de dédramatiser ce « rite de passage », pour reprendre le titre de l'ouvrage de Laetitia Gérard¹².

ISABELLE MARTIN

Chargée de mission sur les thèses, Abes
martin@abes.fr

[8] www.adum.fr

[9] www.amue.fr

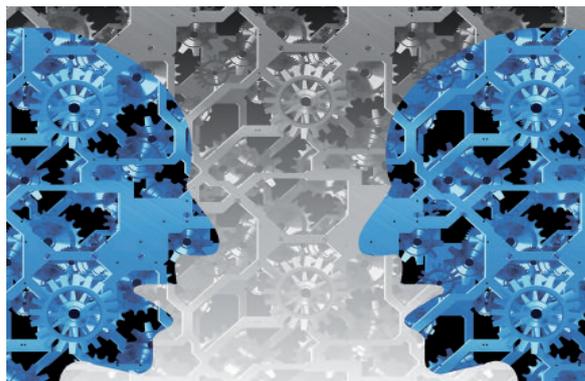
[10] www.dart-europe.eu/basic-search.php

[11] Voir l'article de Noémie Mermet, p. 14.

[12] <http://www.sudoc.fr/180556169> (voir aussi l'article de Laetitia Gérard, p. 22).

LES THÈSES À L'ABES : TOUT UN ÉCOSYSTÈME !

Dialogue entre un jeune docteur et
un bibliothécaire imaginé à partir
de faits réels.



LE JEUNE DOCTEUR (J. D.) : Bonjour, j'ai soutenu ma thèse de doctorat il y a un mois. D'ailleurs, je voulais vous signaler que le calendrier qui défile dans theses.fr¹, c'est assez stressant ! À quel moment ma thèse y sera-elle signalée parmi les thèses soutenues ?

LE BIBLIOTHÉCAIRE (B.) : Aujourd'hui, theses.fr indique que votre projet doctoral est terminé ; il s'agit d'une période de transition de quelques semaines au terme de laquelle le signalement de votre thèse en préparation sera remplacé par le signalement de votre thèse soutenue. Vous savez que nous avons opté pour le dépôt sous forme électronique. Un peu de patience : toutes les soutenances étant programmées au même moment, les fichiers PDF nous arrivent tous en même temps !

J. D. : Ah oui, d'ailleurs, ce n'était pas une mince affaire ce fichier PDF. Heureusement que j'ai été formé à l'utilisation des feuilles de style et à la génération d'un fichier correct.

B. : C'est la garantie d'un archivage pérenne du fichier, envoyé automatiquement par Star au Cines en parallèle du signalement dans le catalogue Sudoc et dans le moteur de recherche theses.fr.

J. D. : À vrai dire, au début, je n'ai rien compris. À l'été 2011, mon directeur de thèse pressenti m'a demandé de vérifier l'originalité de mon sujet de thèse en consultant le Fichier central des thèses (FCP). Impossible de savoir ce qu'était ce machin. J'étais venu vous voir à l'époque.

B. : C'était au moment où le FCT a disparu pour être remplacé par deux applications : Step, accessible sur authentification pour saisir la description des thèses en préparation, et theses.fr, vitrine librement interrogeable sur le web.

J. D. : J'ai donc cherché dans theses.fr et constaté que personne ne travaillait sur le même sujet que moi. Ouf ! J'ai commencé ma thèse. Je voulais figurer dans theses.fr pour que personne ne pique mon projet. J'ai compris plus tard que theses.fr n'est pas un mécanisme de protection d'une idée, mais une pratique scientifique bien utile.

B. : Votre thèse en préparation a donc été signalée dans theses.fr ?

J. D. : Oui. J'ai cru que tout serait automatique dès le lendemain de mon inscription à la fac. En fait, ça a été plus long. J'ai même fait une demande sur un guichet d'assistance pour accélérer les choses. Au bout de quelques semaines, j'avais un compte dans Step.

B. : Finalement, êtes-vous satisfait ?

J. D. : Oui. Dans un moment de doute où je m'enlisais dans mes recherches, j'ai failli demander la suppression de ma page de theses.fr. Finalement, je ne l'ai pas fait et heureusement ! Une semaine plus tard, j'étais sollicité pour faire une présentation dans un colloque ; les organisateurs m'avaient repéré grâce à theses.fr. Par la suite, j'ai veillé à mettre à jour la description de ma thèse en préparation. C'est assez pratique d'avoir cette page web avec une URL courte, qui ne change pas, facilement partageable. Sur Twitter et ailleurs, je me présente souvent en mettant le lien de ma page theses.fr.

B. : Effectivement, nous avons apporté un soin particulier à la construction des URL. Votre projet doctoral a été signalé *via* une URL www.theses.fr/sXXX pendant trois ans et bientôt une redirection sera mise en place vers la page de la thèse soutenue avec une URL www.theses.fr/NNT.

J. D. : Cela étant, je ne sais pas si mon expérience est représentative. Un copain doctorant dans un autre établissement n'était pas content du tout : personne ne lui avait demandé son avis, la description de la thèse en préparation était incomplète et moche (sans accents par exemple) et il n'a jamais réussi à la faire modifier. Finalement, il a demandé à ce que cette page disparaisse du web.

B. : Oui, je sais. Certaines données arrivent automatiquement en provenance d'applications de gestion de scolarité. Elles ont été saisies pour des besoins de gestion interne, sans prise de conscience qu'une partie d'entre elles est exposée sur le web. Vous savez, nous, bibliothécaires, avons pourtant beaucoup travaillé avec nos collègues administratifs et informaticiens pour que nos applications informatiques se parlent. Rome ne s'est pas faite un jour, le *workflow* d'un système d'information non plus... Votre ami a fait sa thèse trop tôt : dans quelques années,

ce sera mieux. Et maintenant que vous êtes docteur, allez-vous diffuser le contenu de votre thèse sur Internet ?

J. D. : Je ne sais pas encore. Je suis en contact avec un éditeur pour que ma thèse soit publiée. Je sais bien que le fait d'être publié et de diffuser en archive ouverte n'est pas antinomique : j'ai vu des exemples sur theses.fr. J'hésite.

B. : Soyez prudent et posez-vous la question du sérieux de votre éditeur. S'il ne vous propose pas de remanier en profondeur votre texte, méfiez-vous. Et surtout, vérifiez la présence dans le contrat d'une clause expresse de non-exclusivité.

J. D. : En fait, je pense que je vais accepter la diffusion sur Internet.

B. : Alors vous n'avez rien à faire, Star s'occupe de tout. La politique de notre établissement est de diffuser à la fois sur notre serveur et sur l'archive ouverte TEL.

J. D. : Et si je change d'avis ?

B. : Il est possible de revenir en arrière, même en cas de diffusion sur TEL. Mais cela doit rester exceptionnel. Et soyez conscient qu'une fois que le texte intégral de votre thèse aura été diffusé sur le web, même pour quelques heures, personne ne peut vous garantir que votre PDF ne continuera pas à circuler.

J. D. : Je vais y réfléchir. Une chose encore : theses.fr commence à être connu des doctorants, mais très peu des directeurs de thèse.

B. : Vous avez raison. Les doctorants découvrent theses.fr lorsqu'ils se « googlisent » sur le web ; pour peu qu'ils aient un nom sans trop d'homonymes, la page de theses.fr remonte très haut dans les résultats. Ce n'est pas vrai pour les directeurs de thèse, encore moins pour les organismes comme les écoles doctorales ou les laboratoires.

J. D. : J'ai montré à mon directeur de thèse la page à son nom dans theses.fr ; elle présente sous forme de nuage de mots les thèmes des thèses qu'il a encadrées. Sa réaction n'a pas été très enthousiaste.

B. : Les nuages de mots sont perfectibles. Mais les directeurs de thèse réagissent rarement sur ce point. *Via* le bouton « Signaler une erreur »², ils s'étonnent souvent de l'incomplétude des données de theses.fr. Les causes en sont multiples³. Nous nous rendons parfois compte que des thèses n'ont jamais été signalées dans le Sudoc. La pierre d'achoppement de theses.fr, actuellement, c'est la qualité des données dans les applications sources : Step, Star et le Sudoc. Nous nous efforçons de corriger les erreurs, ce qui nécessite de coordonner le travail dans les quelques 140 établissements habilités à délivrer le doctorat.

J. D. : J'ai aussi remarqué qu'il était possible de trouver le texte intégral de thèses librement accessible sur le web sans que ce soit signalé dans theses.fr.

B. : C'est vrai. Avant la mise en place de Star, les auteurs déposaient eux-mêmes dans TEL. Comme le Sudoc ignore l'existence de ces documents, theses.fr ne mentionne pas

la possibilité d'un accès en ligne. Cela fait partie des améliorations que nous devons apporter. Mais, tout à l'heure vous m'avez dit avoir fait une communication à un colloque. Avez-vous déposé votre papier dans HAL ?

J. D. : Oui, effectivement.

B. : Parfait. Vous savez que votre page dans theses.fr (la page qui parle de vous en tant qu'auteur d'une thèse et non la page de votre thèse) est construite à partir d'un numéro, votre identifiant IdRef. Par ailleurs, dans HAL vous avez un identifiant, un IdHAL. Sachez qu'il est possible d'aligner ces deux identifiants et bien d'autres (Orcid, Isni...) qui vous seront utiles dans votre vie de chercheur.

J. D. : Je sais qu'il est important de gérer mon identité numérique. J'ai été sensibilisé à ces problématiques pendant ma formation doctorale.

B. : Je suis heureux de l'apprendre : vous êtes le jeune chercheur idéal ! Les bibliothèques développent actuellement de nombreux services d'accompagnement et de la valorisation de la recherche. Nous commençons même à nous intéresser à la matière première, aux données brutes, de vos recherches.

J. D. : Très bien. Mais je ne sais pas encore si je vais m'orienter vers le secteur académique ou vers le monde de l'entreprise.

B. : Il est vrai que theses.fr est encore très centré sur le monde académique. Il nous reste encore beaucoup à faire dans le cadre même de l'information scientifique et technique en France. Mais nous n'avons pas perdu notre ambition initiale : theses.fr doit s'adresser à quiconque est intéressé par une thèse de doctorat. Des partenariats sont à lancer avec le monde associatif, et au-delà le monde de l'entreprise. Nous avons le souhait de relayer ce qui est fait ailleurs et bien fait : valoriser les CV des jeunes docteurs, mettre en avant les prix de thèses, promouvoir les initiatives de vulgarisation scientifique... Il nous faut décloisonner nos métadonnées et les relier au web en général. Le temps manque mais pas les idées ! Quelle que soit la voie que vous choisirez, je vous souhaite de croiser à nouveau theses.fr.

ISABELLE MAUGER PEREZ

Responsable fonctionnelle de theses.fr, Abes
mauger@abes.fr

[1] Si dans Step une date de soutenance prévisionnelle a été saisie, dans theses.fr la page de la thèse en préparation affiche un compte à rebours jusqu'à la date de soutenance.

[2] Dans les pages de thèses en préparation et de thèses soutenues, ce bouton met en relation directe l'utilisateur et le responsable de la production des métadonnées (correspondants Step et Star ou coordinateur Sudoc). Dans les pages de personnes et d'organismes, cette assistance déportée ne peut fonctionner car les données ne proviennent pas d'un seul établissement de soutenance mais d'une consolidation. Le bouton pointe alors vers le guichet d'assistance ABESstp.

[3] La thèse peut être présente dans theses.fr, mais non liée aux identifiants d'autorité des personnes et des organismes. La thèse peut être présente dans le Sudoc, mais absente de theses.fr parce qu'un problème a été détecté lors de son chargement...

Star et le dépôt électronique des thèses

Depuis l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux thèses de doctorat françaises¹, chaque établissement peut faire le choix du dépôt électronique de celles-ci. Ceux qui le pratiquent se voient offrir les services de l'application de dépôt national Star (Signalement des thèses, archive et recherche). Aperçu de son fonctionnement et de ses enjeux.

L'Abes et le Cines ont mis en place l'application Star en 2006 pour permettre le traitement de l'objet « thèse » dans le cas où celle-ci est électronique et, également, pour fluidifier le circuit de son traitement (de l'archivage à la diffusion en passant par le signalement). Première application exclusivement dédiée aux thèses, elle est désormais au cœur d'un dispositif global de leur signalement avec le Sudoc, Step (pour le signalement des thèses en préparation) et theses.fr.

Star permet aux établissements de s'acquitter de leurs engagements obligatoires pour traiter une thèse (archivage, signalement), mais propose également un service optionnel de diffusion des documents sur plusieurs plateformes.

Ces fonctionnalités font interagir plusieurs partenaires ou applications :

- le Cines pour tout ce qui concerne la réflexion et la mise en place de l'archivage pérenne des documents ;
- les logiciels de gestion de scolarité et les outils de gestion électronique des documents (GED) ;
- les établissements qui nomment un correspondant Star, personne relais entre le doctorant, l'école doctorale, l'établissement de soutenance et l'Abes ;
- les autres applications dédiées aux thèses que sont Step, theses.fr ainsi que l'application IdRef² dédiée aux autorités ;
- les plateformes de diffusion TEL (thèses-en-ligne)³ et Pastel⁴, mais aussi les plateformes des établissements.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les établissements utilisent l'application pour déposer les fichiers (éditions d'archivage et de diffusion) de la thèse et saisir les métadonnées associées, qu'il s'agisse des métadonnées descriptives ou des métadonnées de gestion (administration, archivage, droits). Chaque établissement possède un espace de travail collaboratif. Chaque collaborateur du circuit de la thèse (doctorant, école doctorale, scolarité, service commun de documentation...) sera sollicité pour effectuer les tâches qui lui sont propres. Star offre plusieurs configurations pour s'adapter aux différents modes d'organisation des établissements.

Mais les établissements peuvent également interconnecter Star avec leurs propres systèmes d'information locaux : au lieu de saisir ou ressaisir les métadonnées de thèses dans Star, il est possible de les importer en format TEF⁵. Cette recommandation Afnor a précisé pour vocation d'échanger, sous une forme normalisée et validée, les métadonnées des thèses électroniques françaises.

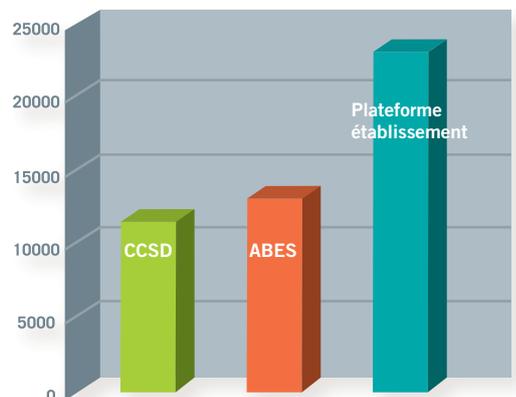
QUELS EN SONT LES IMPACTS ?

Après validation globale des fichiers et des métadonnées, Star se charge, d'une part, d'exporter les fichiers d'archives et certaines métadonnées vers la plateforme d'archivage du Cines et, d'autre part, de convertir les métadonnées TEF en Unimarc pour alimenter le catalogue Sudoc. Ainsi, le signalement dans le catalogue Sudoc, incontournable pour constituer la bibliographie nationale des thèses, est simplifié pour les bibliothèques puisqu'il est effectué automatiquement.

Pour chaque thèse, Star attribue une URL pérenne qui permet de donner accès au texte intégral quelle que soit la plateforme de diffusion choisie. À côté de ces débouchés, l'application propose à chaque établissement des options supplémentaires comme l'export de la version de diffusion de la thèse vers un serveur de diffusion (CCSD, Abes...).

[Voir Graphique 1]

Une thèse traitée par Star est donc nécessairement celle qui a permis l'obtention du diplôme. Avec l'ac-



1. PLATEFORMES DE DIFFUSION UTILISÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS.

[1] Deux arrêtés du 7 août 2006 sont relatifs au doctorat :

• celui dont il est question ici traite des modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069

• l'autre est relatif à la formation doctorale :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000267752

[2] www.idref.fr (voir aussi encadré p. 10).

[3] <https://tel.archives-ouvertes.fr>

[4] <https://pastel.archives-ouvertes.fr>

[5] www.abes.fr/abes/documents/tef/index.html

cord du docteur, Star alimente la (les) plateforme(s) de diffusion choisie(s) par l'établissement de soutenance en envoyant la version de la thèse destinée à la diffusion et ses métadonnées. Par ailleurs, ces métadonnées sont disséminées via l'exploitation d'un serveur OAI PMH⁶. Cela permet de multiplier le référencement et le signalement de la thèse et de rendre visible ses métadonnées au niveau international, notamment avec Dart-Europe⁷ qui moissonne ce serveur OAI PMH. L'utilisateur final accède alors au document en étant assuré d'être en présence de la thèse sanctionnée par l'établissement de soutenance (après corrections éventuellement demandées par le jury). L'accès à la thèse est garanti dans le temps par l'archivage au Cines et par l'attribution d'une URL pérenne, à la fois adresse fiable et label d'authenticité.

FOCUS ACTUEL

Au 1^{er} janvier 2015, on compte 117 établissements déployés dont 101 sont en production dans Star. L'application compte plus de 34 000 thèses archivées. Depuis 2013, le nombre de thèses de doctorat traitées dans Star (donc électroniques) est supérieur au nombre de thèses traitées dans le Sudoc (papier), traduisant ainsi l'installation du format électronique dans le circuit officiel des thèses.

[Voir Graphique 2]

Depuis 2012, le volume de dépôt des thèses dans Star augmente en moyenne de 27 % par an, avec un peu plus de 10 000 thèses en 2014.

[Voir Graphique 3]

L'analyse des périodes de traitement des thèses électroniques, depuis la mise en œuvre de Star, démontre que les correspondants dans les établissements ont parfaitement intégré cette activité dans leur travail quotidien. [Voir Graphique 4]

Star traite désormais la majorité des thèses de doctorat françaises déposées. En prenant en compte les scénarios de diffusion des documents qui y sont saisis, on peut se faire une idée des « tendances » en termes de diffusion et d'accessibilité. En effet, pour la majorité d'entre elles, c'est un accès ouvert et com-

plet qui est proposé (71 % ont une diffusion sur Internet contre 27 % diffusables seulement sur l'Intranet). Les thèses diffusées sur Internet peuvent faire l'objet d'une restriction temporelle afin de respecter les vœux du docteur (embargo) ou de l'établissement (confidentialité). Actuellement, il n'y a que 13 % des thèses qui font l'objet d'une restriction liée à la confidentialité (4 %) ou à un embargo (9 %). Ces restrictions restent donc minoritaires et l'accessibilité aux thèses s'inscrit dorénavant dans une réelle politique d'ouverture. Véritable outil de traitement des thèses, Star s'ancre définitivement dans l'univers 2.0.

OLIVIER CIAN

cian@abes.fr

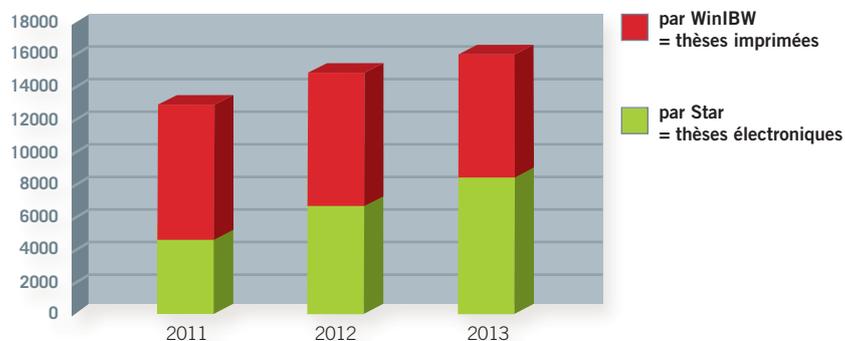
MARIANNE GILOUX

giloux@abes.fr

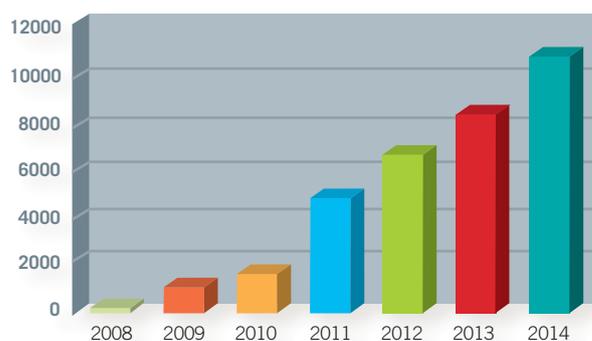
Abes

[6] www.abes.fr/Theses/Services-disponibles-autour-des-theses/Moissonnage-OAI-PMH

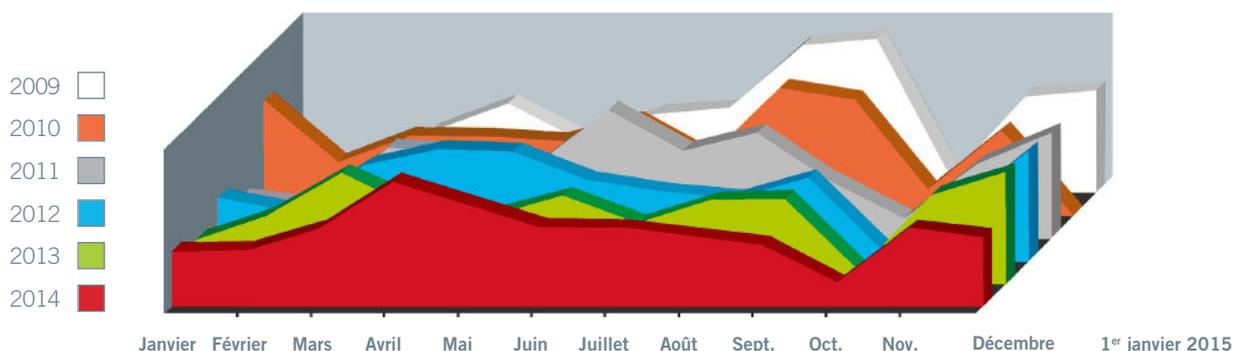
[7] www.dart-europe.eu/basic-search.php



2. ÉVOLUTION DES CRÉATIONS DE THÈSES ORIGINALES DANS LE SUDOC.



3. ÉVOLUTION DES DÉPÔTS ANNUELS DANS STAR.



4. RATIO MENSUEL D'ACTIVITÉ DANS STAR.

● ● ● ASSOCIER THÈSES ET AUTORITÉS AVEC IDREF

IdRef, pour « Identifiants et Référentiels », est à la fois une base de données contenant des notices d'autorités, rassemblées par référentiel, et un site web permettant la recherche, la consultation et la production d'autorités. Cette plateforme permet aussi la réutilisation de ces données sous diverses formes (branchement d'une application de saisie, webservices, entrepôt OAI, sitemap) et sous divers formats (HTML, XML, RDF, JSON).

IdRef et le signalement des thèses

La fonction première des autorités consiste à normaliser les points d'accès. De ce point de vue, les thèses ne se distinguent pas des autres documents textuels imprimés ou électroniques. Les recommandations faites à tout catalogueur de lier aux autorités correspondantes les zones dédiées (zone 500, bloc 6XX d'indexation matière, bloc 7XX des mentions de responsabilité) valent pour tout document, a *fortiori* pour les thèses. Parmi les référentiels exposés par IdRef, ceux des « Personnes », des « Collectivités » et « Rameau » sont les plus sollicités.

On trouve dans une thèse un grand nombre de zones de lien. En effet, il s'agit d'un travail académique très encadré et scientifiquement déterminant, où la quantité de personnes physiques et morales ainsi que de termes d'indexation est élevée. L'utilisation des référentiels y est donc notablement plus grande que pour le signalement d'autres documents et en fait ainsi un champ d'expérimentation naturel pour élargir le champ d'application d'IdRef. Une évolution récente renforce cette observation. La création de neuf nouveaux codes de fonction permet désormais de signaler avec précision les rôles des différents acteurs d'une thèse. Ce passage de 3 à 12 codes, volonté conjointe de l'Abes et des établissements, s'ajoute à l'exigence de faire des liens aux autorités. La qualité du signalement en tire un profit d'autant plus grand que les informations de rôle sont valorisées par theses.fr.

De plus, les applications de signalement et IdRef entretiennent une relation d'harmonieuse coopération. Step et Star sont « branchées » directement à la base des autorités afin de lier les données produites à chaque étape de la vie d'une thèse. De la préparation à la soutenance, puis à l'archivage, les liens sont conservés et transmis d'une application à l'autre, par le biais des identifiants pérennes d'IdRef. Solution universellement compatible, IdRef pourrait prochainement interagir avec

l'application du réseau Adum (Accès doctorat unique et mutualisé), étendant ainsi sa sphère d'interopérabilité et épousant un peu plus le périmètre des métadonnées des thèses françaises.

IdRef et la valorisation des thèses

Ces éléments dessinent les contours d'un corpus plus important qu'il n'y paraît. Alors que l'Abes porte la **mission thèses** depuis septembre 2010, c'est avec son savoir-faire catalographique qu'elle a développé les applications dédiées. Avec deux conséquences enchâssées : l'implication très forte des autorités dans leur fonction de pivot des données bibliographiques et l'unification concrète des dimensions du signalement et de la valorisation des métadonnées. C'est au portail theses.fr qu'est revenu de valoriser les métadonnées des thèses. Capable de reconnaître les liens et de les transformer en facettes de recherche et en rebonds, l'application s'appuie sur la production réalisée, en amont, dans Step puis dans Star. Plus les données sont liées, plus theses.fr est performant.

De façon très originale, theses.fr a décliné cette valorisation en une base de « Personnes » (avec onglet dédié), interrogeable sur les différents acteurs de la recherche doctorale française : auteurs ou directeurs de thèse, président et membres de jury, rapporteurs. Les organismes, qu'ils soient établissement de soutenance, cotutelle, école doctorale, laboratoire, partenaire ou entreprise, font aussi l'objet de résultats de recherche propres. Là, encore, ce sont les liens aux autorités qui assurent l'agrégation des informations. Mieux, cette nouveauté place sur le devant de la scène deux des enjeux les plus stratégiques du moment : l'identification des contributeurs à la production scientifique et leur(s) affiliation(s) aux institutions nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'association des thèses et des autorités revêt la plus haute importance pour l'Abes et les établissements de ses réseaux. Il s'ensuit une grande responsabilité quant à la qualité du signalement et de la valorisation, pour lesquels les autorités jouent un rôle prépondérant. Sur ce terrain, les avancées récentes encouragent à la poursuite des efforts et à la créativité de chacun, car beaucoup d'initiatives sont à imaginer pour mobiliser les professionnels, fabriquer les outils et dessiner le paysage des métadonnées de demain.

FRANÇOIS MISTRAL

Abes
mistral@abes.fr

Step & Star à l'École des Mines d'Albi-Carmaux



L'accréditation en lien avec l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées pour la délivrance du diplôme et l'arrêt de la mise en production de « Thesa », base de signalement des thèses en cours de la Conférence des grandes écoles, survenue en 2013 étaient l'occasion pour l'École des Mines d'Albi-Carmaux de présenter sa candidature pour rejoindre les réseaux Step et Star.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION AU CŒUR DU CIRCUIT DES THÈSES

La participation active dans « theses.fr » se traduit chaque année par le signalement de 70 thèses en préparation. Le circuit des thèses concerne le service administratif, composé de deux personnes pour le suivi et la scolarité, et l'équipe du centre de documentation, composée de trois documentalistes dont une correspondante Step pour la validation des données de thèse et une correspondante Star pour le dépôt officiel. Le déploiement de l'École des Mines d'Albi-Carmaux simultanément dans Step et dans Star est effectif depuis 2014. L'intégration du formulaire de signalement de thèse dans l'outil de gestion collaboratif Adum®¹ (Accès doctorat unique et mutualisé) rend obligatoire la déclaration des données de thèse, revues et corrigées lors de chaque année universitaire. Une relecture attentive en vue d'un enrichissement de ces données est faite lors de rendez-vous organisés entre les doctorants et la correspondante Step. Un focus sur la plaquette « theses.fr » ainsi que sur la navigation dans le site permettent, notamment aux doctorants de première année, de mesurer les enjeux et l'importance d'avoir des données en ligne de qualité pour le rayonnement de leurs travaux, du laboratoire et de l'établissement. La fiche de signalement, après avoir été soumise d'abord au directeur de thèse puis au centre de documentation, atteste de la conformité et de l'actualisation des données de thèse. Le service administratif actionne par la suite l'import des données depuis Adum® vers Step, une fois le dossier d'inscription complété et transmis par l'école doctorale. Ce dispositif place le centre de documentation au cœur du processus de validation finale. Une attention particulière est ainsi accordée à la qualité des données qui alimenteront Star en vue du dépôt officiel.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS

Le centre de documentation mène également des actions de formation auprès de ses doctorants. Lors de leur arrivée à l'École en première année, une formation aux bases de données scientifiques et aux

services du centre de documentation leur est faite. L'objectif est de les amener vers des stratégies avancées de recherche d'information, à mettre ensuite en application avec leur sujet. Depuis 2009, des ateliers sont proposés et viennent compléter la formation de base. Les thématiques liées à la gestion des références bibliographiques et aux droits d'auteur, entre autres, font l'objet d'un approfondissement. Plusieurs sessions sont organisées chaque trimestre, le principe reposant sur une thématique développée en une heure et animée par une documentaliste.

Pour la première fois au printemps 2015, le centre de documentation organisera, à l'attention des doctorants inscrits en troisième année et de leurs encadrants (tuteurs/directeurs de thèse), une réunion autour des prérequis pour le dépôt final du manuscrit. Par ailleurs, une page de notre site web est dédiée au dépôt de la thèse². Outre les actions menées autour du signalement et du dépôt de thèse, le centre de documentation est un appui pour les doctorants dans la fourniture de documents primaires et le signalement de leurs publications, articles et communications de congrès.

L'intégration dans les réseaux Step et Star est une expérience récente et enrichissante pour l'équipe du centre de documentation, grâce aux échanges avec les collègues d'autres établissements pour leurs retours d'expériences et l'aide du support Abes pour les questions techniques. Le bénéfice de cette intégration se traduit d'ores et déjà par une meilleure visibilité des travaux des doctorants de l'École des Mines d'Albi-Carmaux.



© Donatien Rousseau

HUONG BALEIX

Documentaliste, École des Mines d'Albi-Carmaux
huong.baleix@mines-albi.fr

[1] www.adum.fr

[2] <http://doc.mines-albi.fr/deposer-une-these>

Diffuser et former : la double mission d'un coordinateur thèses

En 2011, dans le cadre de sa mission Thèses, l'Abes a demandé aux établissements d'enseignement supérieur de désigner un « coordinateur thèses unique », qui serve d'« interlocuteur de l'Abes pour la gestion des thèses d'un établissement »¹. Quel bilan tirer de cette nouvelle fonction après quatre années d'existence ? Quelques éléments de réponse à partir de l'expérience de l'université de Lille 2.

L'université de Lille 2 a voté le dépôt électronique en 2010, organisé la formation des doctorants en 2013, et ouvert sa plateforme locale de diffusion des thèses, dénommée Pépite², en 2014.

LA MISSION INITIALE

Loin d'être une simple mesure technique, le passage du dépôt imprimé au dépôt électronique implique une révolution pour tous les acteurs des thèses. Le support numérique élargit de fait la diffusion de celles-ci, désormais largement visibles et accessibles sur le web. D'autre part, il impose un circuit de traitement unifié : les applications informatiques Step et Star étant interconnectées, l'harmonisation des pratiques entre services est devenue indispensable. Enfin, l'établissement qui délivre le diplôme doit voter un mode et une charte de diffusion uniques pour l'ensemble de ses thèses : il doit ainsi formuler explicitement une politique de diffusion qui convienne aux différentes disciplines et écoles doctorales. Conduire ce changement est de la responsabilité du coordinateur thèses.

LES ATOUTS DU COORDINATEUR

De quels atouts dispose notre jeune coordinateur pour mener à bien sa mission ? Il bénéficie du titre valorisant de « coordinateur unique » : doté d'une vision d'ensemble du circuit des thèses, il en embrasse tous les enjeux à l'échelle de l'université ; il est censé être dégagé du traitement documentaire courant, qui repose, en théorie du moins, sur les correspondants Star ou Step ; enfin il est libéré de la gestion d'une application informatique locale, puisque toute l'infrastructure technique est supportée par l'Abes. Mais ce titre est ambigu, car il ne confère aucun pouvoir : c'est l'Abes qui reconnaît le coordinateur comme interlocuteur, et non pas les partenaires locaux. Il n'a aucune autorité hiérarchique sur eux pour faire accepter les changements d'organisation du travail. Au sein même du service commun de la documentation (SCD), son absence d'implication dans le traitement documentaire peut aussi nuire à sa légitimité.

Alors, sur qui et sur quoi peut-il s'appuyer pour la construire ? Il peut s'appuyer sur l'arrêté du 7 août 2006³, qu'il ne manque pas de brandir à la première

occasion, pour contrer toutes les tentatives de dérogation au dépôt national obligatoire dans Star. C'est un talisman assez fragile, si l'on y regarde de près. Pourtant, il a un indéniable pouvoir magique, car il suffit souvent de l'invoquer pour clore une discussion. Il peut s'appuyer aussi sur plusieurs alliés précieux : en interne, les correspondants Star et Step sont ses fidèles compagnons. Au niveau national, il peut faire appel à l'Abes, bien sûr, mais surtout à la guilde des coordinateurs thèses, ses homologues, accessibles *via* la liste de diffusion cortheses⁴, pour des échanges d'expériences ou de bons procédés. Cette liste a largement contribué à structurer la fonction de coordinateur depuis quatre ans.

TROIS TYPES D'OBSTACLES

Une rapide analyse des messages de la liste cortheses pointe trois types de difficultés.

Les coordinateurs peuvent se perdre dans la forêt des questions juridiques : sans envisager les cas extrêmes de plagiat délibéré, d'innombrables cas particuliers d'interprétation de la propriété intellectuelle se posent, tout simplement parce que les thèses sont des œuvres éminemment composites. Les universités manquent d'experts sur ces questions (les services juridiques ne sont pas spécialisés dans la propriété intellectuelle et les services de valorisation de la recherche sont très orientés vers la propriété industrielle et les brevets). L'Abes, quant à elle, n'a pas de compétence juridique.

Les doctorants méconnaissent souvent les procédures et les enjeux de la diffusion, ce qui les incite à multiplier les stratégies de contournement du dépôt national obligatoire (corrections jamais déposées, durée de confidentialité excessive, utilisation abusive de la thèse sur travaux, etc.).

À l'inverse, les coordinateurs peuvent être handicapés par une ignorance de la réalité du doctorat et plus largement du métier de chercheur, ainsi que par l'infinie diversité des « tribus universitaires »⁵ : malgré leurs bonnes intentions, ils peuvent générer des procédures trop complexes ou difficilement applicables.

VERS DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Quelles pistes le SCD de l'université Lille 2 a-t-il explorées pour déjouer ces pièges ? Pour nous

[1] Tous les documents de l'Abes sont disponibles sur <http://www.abes.fr/Theses/Le-reseau-des-theses/Etre-coordinateur-Theses>

[2] <http://pepite.univ-lille2.fr>

[3] Arrêté du 7 août 2006 (NOR : MENS0602085A) relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat.

[4] cortheses@listes.abes.fr

[5] Tony Becher, Paul Trowler, *Academic Tribes and Territories : Intellectual Enquiry and the Cultures of Disciplines* (2 éd.), Open University Press, 2001.



↙ Le coordinateur Thèses doit lever de nombreux obstacles qui jalonnent le parcours d'une thèse.

guider dans les méandres de la propriété intellectuelle, nous avons utilisé comme boussole la documentation professionnelle⁶, ainsi que des stages récents de formation continue. Mais force est de reconnaître que la navigation est restée approximative : il manque un référent juridique national auquel chaque coordinateur puisse s'adresser pour trancher les cas qui sortent de l'ordinaire et convaincre ses interlocuteurs avec une réponse qui fasse autorité.

Pour impliquer les doctorants dans la diffusion de leur thèse, nous avons revêtu notre panoplie pédagogique et nous sommes lancés à corps perdu dans la formation à l'information scientifique dès la première année du doctorat. Pour séduire notre public, il fallait proposer un parcours complet de formation, décliné par disciplines et modulable à la carte, qui couvre le territoire régional, mais sans faire fi des liens de proximité, et, enfin, qui soit accessible en anglais. D'autres établissements avaient déjà relevé ce défi, en s'appuyant sur les Urfist. Mais n'en disposant pas dans la région Nord-Pas de Calais, il nous a fallu faire preuve d'imagination : Lille 2 a donc réuni les cinq autres SCD de la région afin de construire ensemble une offre de formation mutualisée. Pour accroître ses compétences, notre groupe de travail s'est appuyé à la fois sur les coordinateurs thèses et sur les responsables de la formation des usagers. Lorsque le sujet l'exigeait, des intervenants extérieurs ont aussi été sollicités. Cette offre est désormais parfaitement intégrée au fonctionnement des six établissements et proposée au catalogue Formadoc du Collège doctoral régional⁷ depuis 2013.

À Lille 2, notre ardeur pédagogique s'est introduite jusque dans le traitement documentaire. Ainsi, le

rendez-vous de dépôt définitif à la bibliothèque universitaire, traditionnellement axé sur le choix des mots-clés, a été converti en un entretien individualisé, réalisé par les correspondants Star, qui présentent au docteur les différents choix de diffusion et répondent à ses questions pratiques.

Enfin, pour acquérir une culture générale en matière de doctorat et mieux comprendre les besoins et les attentes de ce public spécifique, nous avons multiplié les échanges avec le collège et les écoles doctorales, voire avec les doctorants eux-mêmes, grâce à l'évaluation systématique de nos formations. Notre curiosité professionnelle se nourrit au niveau national de la liste cortheses : depuis début 2014, les messages de l'Abes y relaient en effet des initiatives de communication ou de vulgarisation scientifiques (PhD Comics, Ma thèse en 180 secondes, etc.).

Une fois qu'il aura accompli la noble tâche de diffuser les thèses de son établissement, que va devenir notre vaillant coordinateur ? Il lui restera encore à évaluer le résultat de ses efforts, c'est-à-dire mesurer et analyser la répartition des thèses selon leur mode de diffusion et en assurer le partage auprès de ses collègues. La liste cortheses pourrait alimenter des échanges fructueux. Au vu de ses nouvelles compétences, il sera certainement appelé à soutenir la politique de libre accès de son établissement : le thème de l'*Open Access Week 2014*⁸, « Generation open », cible précisément les doctorants et jeunes chercheurs, ce qui ne saurait être une coïncidence...

SOLENN BIHAN

Coordnatrice thèses de l'Université
de Lille 2 Droit et Santé
solenn.bihan@univ-lille2.fr

[6] Anne-Laure Stérin, *Guide pratique du droit d'auteur : utiliser en toute légalité textes, photos, films, musiques, Internet protéger ses créations*, Maxima-Laurent du Mesnil éd., 2011.

[7] <http://formadoc.pres-unlf.fr>

[8] www.openaccessweek.org

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Et énoncer clairement, c'est permettre de partager des connaissances avec ceux initialement susceptibles de ne pas les comprendre. Noémie Mermet, qui a remporté la finale internationale du concours « Ma thèse en 180 secondes » en 2014, nous livre ici son témoignage.

180' pour faire comprendre sa thèse

Étant doctorante dans un laboratoire de recherche en neurosciences, je suis la plupart du temps amenée à dialoguer avec des spécialistes dans mon domaine de recherche. À l'instar d'autres milieux professionnels, nous utilisons un jargon qui nous est propre pour parler de connaissances et de détails techniques qui ne concernent que nos travaux. Ainsi, nous sommes totalement incompréhensibles pour des profanes à moins d'un énorme travail de vulgarisation, ce qui n'est pas forcément jugé nécessaire par l'ensemble de la communauté scientifique. Pourtant, il me semble essentiel pour

accessibles à tous. C'est une manière pour nous de sortir de l'ombre et de rendre des comptes à ceux qui pensent que « des chercheurs qui cherchent, on en trouve, et des chercheurs qui trouvent, on en cherche ».

Cependant, ces types de communications sont trop souvent délaissés par les doctorants, par manque de temps à y accorder ou par l'idée selon laquelle une quelconque implication du doctorant dans des exercices de vulgarisation est futile, en dehors des congrès réservés à ses pairs.

DE NOUVEAUX CHALLENGES POUR LES DOCTORANTS...

Mais les choses changent, notamment par mimétisme des modèles anglo-saxons où la communication grand-public est une manière pour les scientifiques de parler de leurs travaux avec passion et enthousiasme. En France, des défis de vulgarisation scientifique inter-doctorants voient le jour. C'est le cas du concours national « Ma thèse en 180 secondes » qui a eu lieu pour la première fois en 2014. Tiré du concours « *Three minutes*

.....
Si la capacité à vulgariser les sciences est une valeur prisée dans les pays anglo-saxons, elle le devient aussi en France.
.....

les chercheurs de communiquer sur leurs travaux de recherche avec le grand public, par le biais d'articles dans les magazines scientifiques, par des événements tels que « La semaine du cerveau », mais aussi par des expositions ou des conférences



© Hombeline Dumas, 2014

➤ Les trois vainqueurs de la finale internationale 2014. De gauche à droite : Marie-Charlotte Morin, Université de Strasbourg (2^e prix) ; Renaud Manuguerra-Gagné, Université de Montréal (3^e prix) ; Noémie Mermet, Université de Clermont-Ferrand 1 (1^{er} prix).

thesis», né à Queensland en Australie en 2008 et repris par le Québec en 2012, « Ma thèse en 180 secondes » a été proposée en France par le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU). Ce concours invite les doctorants à faire en trois minutes un exposé clair, concis et convaincant de leurs travaux de recherche, en utilisant des termes simples, l'humour ou en imageant leurs propos, le tout en s'appuyant sur une unique diapositive.

Au vu de mes convictions quant à la vulgarisation scientifique, je me suis lancé le défi de participer à ce concours. D'abord sélectionnée au niveau régional en Auvergne, j'ai eu la chance de participer à la finale nationale à Lyon et d'affronter 14 autres candidats. En obtenant le deuxième prix de cette finale nationale, j'ai pu participer à la finale internationale francophone à Montréal, où étaient réunis les trois meilleurs candidats belges, français, marocains et québécois¹. Là, j'ai eu la fierté de représenter en tant que doctorante la recherche française (auvergnate en l'occurrence) à l'étranger et de mettre en lumière mon équipe de recherche et mon université, en obtenant le premier prix de cette finale internationale.

... ET DES CLÉS POUR L'AVENIR

« Ma thèse en 180 secondes », ce fut pour tous les participants au concours et pour moi-même une expérience formidable, remplie de merveilleuses rencontres tant au niveau personnel que professionnel. Nous avons rencontré des chercheurs d'autres horizons que nous n'aurions probablement jamais côtoyés en dehors de cet événement. Nous avons créé un carnet d'adresses de professionnels avec qui nous garderons contact, ce qui nous sera probablement utile dans la poursuite de notre carrière. Enfin, nous avons tissé un réseau de journalistes avec lesquels nous avons pris un réel plaisir à communiquer. Et ceux-ci nous ont permis d'accéder aux médias scientifiques « tout public », ce qui n'aurait pas été possible sans un brin d'envie à vulgariser notre science.

Les doctorants représentent « la relève » en recherche. Ils sont acteurs dans la majeure partie de la vie des laboratoires et dans la recherche en général. C'est pourquoi il me semble indispensable qu'une attention particulière leur soit portée grâce à ce type d'événement. Cela les valorise d'une part, tout en étant très formateur d'autre part. De plus, c'est bénéfique pour leur avenir notamment dans un monde où la mobilité à l'étranger est une étape quasi inévitable pour les jeunes chercheurs et où « bien communiquer » est une qualité requise dans notre société.

Évidemment, ce qui compte le plus aujourd'hui dans le recrutement des jeunes chercheurs en France et à l'étranger, ce sont les publications dans les journaux scientifiques spécialisés. Mais si la

capacité à vulgariser les sciences est une valeur précieuse dans les pays anglo-saxons, elle le devient aussi en France. Ainsi, il faut encourager les doctorants à se former à ce type d'exercice. Car, finalement, le plus grand défi de la science, c'est de la partager.

NOÉMIE MERMET

Doctorante, Université de Clermont-Ferrand 1
noemie.mermetjoret@gmail.com



POUR EN SAVOIR PLUS

• L'édition 2015 de « Ma thèse en 180 secondes », organisée par le CNRS et la CPU, est sur les rails. La quasi-totalité des regroupements d'universités françaises se sont portés volontaires pour participer à cette deuxième édition. À l'issue des sélections locales, les meilleurs candidats s'affronteront le 3 juin 2015 à Nancy au cours de la finale nationale. Les trois gagnants auront ensuite le privilège de concourir à la finale internationale qui se tiendra en octobre 2015 à Paris. <http://mt180.fr>

• Vous pourrez aussi retrouver « Ma thèse en 180 secondes » sur Facebook : www.facebook.com/MT180France

et sur Twitter : <https://twitter.com/hashtag/mt180fr>



[1] Les vidéos des participants à la finale internationale sont accessibles sur : <http://mt180.fr/les-vidéos-de-la-finale-internationale-a-montreal>

● ● ● MA THÈSE EN 180 MOTS

Alors que le sujet de sa thèse en préparation porte sur « Implication des récepteurs 5HT-2A dans la modulation des interneurons PKC γ dans un contexte d'allodynie neuropathique et inflammatoire », NOÉMIE MERMET a relevé un nouveau défi pour Arabesques : la résumer en 180 mots !

Quand la douceur se fait douleur

Qui oserait prétendre que le frôlement d'un drap sur la peau est insupportable ? Vous, peut-être pas. Mais d'autres, eux, l'avouent. Ces patient(e)s souffrent d'allodynie : un symptôme douloureux caractérisé par la transformation du tact en douleur. Pour ces personnes, enfiler un vêtement ou prendre simplement une douche provoque des douleurs intolérables. Comment est-ce possible ? Le tact et la douleur empruntent des voies différentes pour être interprétés comme tels par notre cerveau. D'abord, l'information sensorielle est détectée en périphérie par la peau

ou les tissus profonds, puis est envoyée à des neurones situés dans le tronc cérébral (concernant la tête) ou la moelle épinière (concernant le reste du corps). À leur tour, ces neurones vont expédier l'information dans les zones du cerveau dédiées à l'interprétation soit du tact, soit de la douleur.

En cas d'allodynie, il y a erreur d'aiguillage : le tact est envoyé au centre de traitement de la douleur.

En cause ? Les neurones PKC γ dont il semblerait qu'ils soient activés par la sérotonine. Ainsi, en prévenant spécifiquement l'activation de ces neurones, nous espérons vaincre l'allodynie.

Radio Thésards : une fenêtre ouverte sur la recherche

Depuis 2012, David Christoffel produit et anime sur France Culture Plus l'émission hebdomadaire Radio Thésards, un espace de parole qui a déjà reçu plus de 100 doctorants afin de présenter leur recherche en cours. Une démarche inédite pour laquelle il accepte de nous en dire un peu plus...

Radio Thésards se définit comme une « radio de recherche ». Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par là ? S'agit-il de préserver une tonalité académique à l'émission ou plutôt de vulgariser une recherche ?

On pourrait justifier « de recherche » sous au moins deux aspects. D'abord, c'est « radio de recherche » dans un sens basiquement thématique, dans la mesure où il s'agit d'interroger de jeunes chercheurs sur leur pratique de la recherche. Mais c'est aussi dans l'idée de faire la recherche de la forme radiophonique la plus appropriée pour cela. Au début de Radio Thésards, je visais (et j'idéalisais) une sorte d'ambiguïté entre le témoignage de connaissances et une parole du vécu de la science. En fait, de manière pragmatique, mais exploratoire quand même, il s'agit de remettre l'orientation de l'interview à chaque fois en jeu, en fonction du doctorant et de son propre rapport à son objet de recherche. Après, le mot « vulgarisation » a toujours le défaut de dédoubler la science à l'état vulgarisé et la science à l'état brut. C'est vertueux et volontariste, mais toujours artificiel. Et il m'intéresse justement d'interroger les circulations qui peuvent se faire entre l'objet de recherche tel qu'il est idéalisé au début de thèse, l'objet tel qu'il est brutalisé en cours, normalisé par le travail... Et puis, si je visais la tonalité académique ou la vulgarisation, j'accéderai à une parole de vérité. Or, ce qui me passionne, c'est plutôt la question et le cheminement. C'est à ce titre que c'est une émission « de recherche ». Il s'agit de présenter la production de connaissance d'une manière vivante, dynamique, au lieu de strictement délivrer du savoir.

Comment « repérez-vous » les doctorants que vous invitez ?

C'est indubitablement la partie la plus copieuse du travail. D'autant que j'ai tendance à diversifier de plus en plus les méthodes de « repérage » et de « recrutement ». D'abord, je fais une veille de toutes les thèses actualisées sur le portail theses.fr. Ensuite, je procède discipline par discipline et université par université, en visitant les pages des laboratoires pour me faire une idée des orientations générales de leurs activités et des profils particuliers qu'ils peuvent héberger. Et puis, il peut m'arriver de connaître des



David Christoffel, producteur et animateur de Radio Thésards.

doctorants dans des colloques, de solliciter l'expertise de chercheurs confirmés pour m'indiquer des chercheurs dont la singularité peut présenter un attrait spécial. Dans cet esprit de multiplier au maximum les modes de repérage, je demande toujours aux doctorants que j'interviewe de me signaler le nom d'autres doctorants. Enfin, je ne m'interdis pas non plus de pister les doctorants qui engagent eux-mêmes une démarche de rayonnement intéressante (sur Twitter, par exemple). C'est pourquoi je suis aussi très attentif aux jeunes chercheurs qui peuvent s'investir dans les diverses institutions de vulgarisation scientifique.

Y-a-t-il des « candidatures spontanées » ?

Oui, cela arrive de plus en plus. En général, je les décline. Il m'est arrivé de les accepter, mais le dialogue fonctionne alors moins bien. Justement parce que le chercheur est dans une position de « candidature », il est dans l'esprit de devoir faire ses preuves, ce qui le porte à reprendre des artifices de prise de parole de colloque, à blinder sa posture rhétorique. Et même si j'ai beaucoup de curiosité pour des dispositifs comme « Ma thèse en 180 secondes », il ne s'agit pas pour moi de proposer aux jeunes chercheurs de faire la preuve de leur volontarisme à se

rendre compréhensibles, mais de m'engager avec eux à saisir les nouages entre leur objet, la personnalisation de leur problématique et leur propre évolution universitaire.

Avez-vous essuyé des refus ?

Très peu. Et quand cela arrive, c'est toujours motivé, en général, par une réticence à vouloir dévoiler des résultats trop tôt. En revanche, il arrive quelquefois que des doctorants acceptent ma proposition d'entretien, mais en reportant la date de l'enregistrement de quelques mois, pour mieux l'articuler avec la projection qu'ils se font de l'avancement de leurs travaux. Depuis que je produis Radio Thésards, j'ai l'impression que les doctorants ont des emplois du temps de plus en plus serrés, qu'il est de plus en plus délicat de trouver un créneau pour organiser l'enregistrement.

Y-a-t-il des types de doctorants que vous n'avez pas encore interviewés ?

Il y a un nombre important d'universités dont je n'ai pas encore interviewé de doctorants. Mais il y a de moins en moins de disciplines non représentées. Il reste que Radio Thésards doit être compréhensible par tous. Il est donc compliqué d'y accueillir des sujets trop techniques.

Votre objectif est d'aborder tous les champs disciplinaires. N'y a-t-il pas cependant des difficultés spécifiques liées à certains domaines comme les sciences dures par exemple ?

Le fait est que je n'ai pas la compétence pour parler d'intégrale du troisième degré avec un mathématicien ou des mécanismes de la photosynthèse avec un botaniste. Ce problème de compétence m'a d'abord bloqué. Et je le colmatais en allant vers les doctorants qui travaillent sur des sujets scientifiques en partant des sciences humaines : par exemple, les questions de plasticité du vivant du point de vue philosophique (avec Antonine Nicoglou). L'autre solution était d'interroger, à l'inverse, les sciences dures qui abordent des objets sociaux : par exemple, Twitter abordé par les mathématiques (avec Yannick Rochat) ou les recherches en neuroscience sur la motivation (avec Stefano Palminteri). Mais depuis le début de la troisième saison, en les interrogeant sous un angle méthodologique, j'ai pu engager la discussion avec une astrophysicienne (Agnès Ferté), une économiste (Elisa Darriet), un physicien « pur et dur » (Adrien Izzet) et un juriste (Benjamin Moron-Puech).

Produire une émission radiophonique sur le web correspond à un statut éditorial bien particulier. Quelles sont vos contraintes spécifiques ?

Effectivement, on n'est pas dans le rendez-vous « de grille ». Mais c'est aussi ce qui permet d'aller d'une discipline à l'autre. De la même façon que les huma-

nités numériques semblent revaloriser l'érudition (qui avait mauvaise presse jusqu'à récemment), le web radiophonique a permis de créer cet espace où les chercheurs sont accueillis sans prérequis thématique ou disciplinaire. Cela dit, comme pour toute émission de Radio France, je dispose d'un certain nombre de moyens techniques qui me permettent d'enrichir la collection. Notamment, je peux faire des duplex avec les radios locales de Radio France, ce qui permet de faire venir dans la collection, des doctorants qui n'ont pas l'occasion ou les moyens de venir à Paris. C'est plutôt dans sa diffusion que l'émission présente des spécificités, plus avantageuses que contraignantes. Nous constatons en effet que l'entretien est surtout écouté au moment de sa mise en ligne (et de son annonce), mais qu'il commence à avoir une seconde vie, au fil des mois.

Quels sont les canaux utilisés pour faire connaître vos émissions et toucher la bonne audience ?

Comme pour tous les programmes de France Culture Plus, nous investissons les réseaux sociaux et notamment Twitter. L'une des spécificités de la radio « de stock », c'est de pouvoir se développer verticalement. Le podcast permet une dimension encyclopédique : au lieu de dire qu'il passe dans Radio Thésards, j'aime toujours mieux dire qu'un doctorant entre dans la collection Radio Thésards. C'est pourquoi il faut viser une écoute diachronique et travailler au référencement de ces entretiens dans les moteurs d'humanités numériques. C'est l'une des belles chances que le numérique donne à la radio : sortir le média du « tout actualité » et permettre à la radio de prendre une part renouvelée au web des connaissances.

Après l'entretien radiophonique, avez-vous des retours sur son impact de la part des doctorants interviewés ?

Ce dont ils témoignent souvent, c'est l'impact que l'enregistrement a pu avoir sur eux-mêmes. Ils éprouvent le besoin de me dire que l'exercice de l'entretien leur a permis d'avoir un nouveau regard sur leur thèse. Les doctorants ont toujours des occasions de présenter leurs travaux (les séminaires, les journées d'étude), mais qui les laissent à des niveaux de focalisation relativement balisés et que l'entretien radiophonique vient déverrouiller d'une manière ou d'une autre. Avant de les enregistrer, il arrive aussi qu'ils me disent que la découverte de Radio Thésards leur a permis d'écouter d'autres doctorants qui se trouvent confrontés à des enjeux de méthode relativement proches des leurs, même quand ils sont dans des disciplines un peu éloignées. Ce qui fait de l'émission un vrai lieu d'échange entre les disciplines.

PROPOS RECUEILLIS PAR
BÉATRICE PEDOT



- **Présentation de Radio Thésards :**
<http://plus.franceculture.fr/factory/radio-thesards>
- **Retrouver l'ensemble des podcasts :**
http://radiofrance-podcast.net/podcast09/rss_12791.xml

C'est moi qui écris !

En septembre 2012, l'université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J), alors université Toulouse II-Le Mirail, lançait une campagne de sensibilisation au plagiat avec le slogan : *C'est moi qui écris !* Genèse, objectifs et opérationnalisation d'un projet de longue haleine, du point de vue de l'ingénieur en charge de sa mise en œuvre.

La question du plagiat est ancienne, mais elle surgit avec une intensité particulière dans les années 2000 au travers de différents articles, rapports et publications web plus ou moins alarmistes (travaux de Michelle Bergadaà, rapport Isaac, site Archéologie du « copier-coller »...). Pour l'UT2J, le déclencheur institutionnel a été, en 2010, l'initiation par le PRES de Midi-Pyrénées d'un groupe de travail consacré au plagiat, groupe que j'ai rejoint en 2011 et qui a principalement mené sa réflexion autour du contrôle : fallait-il adopter un logiciel de recherche de similitudes, et si oui lequel ? En parcourant la littérature abondamment publiée sur ce sujet par nos cousins francophones (suisses, belges et québécois), j'ai pu constater que la problématique du plagiat pouvait être questionnée de bien d'autres façons. En repérant ses causes par exemple, de nouveaux angles d'approche se sont faits jour. Certes l'explosion des cas de plagiat est concomitante au développement exponentiel de l'Internet haut débit. Mais on peut aussi pointer le manque de méthode des étudiants à leur entrée à l'université, souvent leur ignorance pure et simple de ce qu'est le plagiat, les mauvaises habitudes prises qui vont privilégier la rapidité d'exécution au temps de la réflexion, ou le manque de motivation pour réaliser certains travaux. Il ne faut pas nier également quelques causes structurelles : des gouvernances peu impliquées, ou bien, côté recherche, une certaine frilosité à s'engager pleinement. En observant comment les universités suisses, belges et canadiennes ont déployé leurs dispositifs de lutte, j'ai qualifié quelques éléments de méthode et retenu des mots-clés qui m'ont semblé essentiels : implication de la gouvernance ; débats sur la connaissance et l'intégrité scientifique ; information, formation, accompagnement ; rédaction d'une charte déontologique ; acquisition d'un logiciel de contrôle et précision des sanctions ; évaluation et adaptation du dispositif.

J'ai déduit de cette pré-étude les grands principes de notre campagne, c'est-à-dire

en priorité une action de prévention et de sensibilisation – remisant en arrière-plan, sans toutefois l'occulter complètement, l'arsenal répressif du contrôle et des sanctions – qui favoriserait l'acquisition de savoir-faire (compétences méthodologiques) ainsi que l'émergence de savoir-être (valeurs à promouvoir) propices à l'accomplissement d'un travail universitaire de qualité, respectueux de soi et des autres. J'ai alors proposé un plan d'action s'articulant autour de quatre axes : communication, information, formation et contrôle. La campagne de communication a été construite à partir de visuels déclinés en différents formats (affiches, flyers, encarts électroniques) mettant en scène des étudiants de l'UT2J avec des stylos tenus tels des étendards, associés au slogan *C'est moi qui écris !* et à l'injonction *Zéro plagiat*, dans un style très coloré et dynamique. Elle avait pour mission d'interpeller de manière positive sur la question du plagiat et semble avoir fait mouche.

Côté information, un site dédié au plagiat a été ouvert^[1]. Bénéficiant d'une fréquentation honorable, il regroupe des définitions, des conseils méthodologiques, des références et des informations d'ordre juridique. Jouant la transparence, il explique comment fonctionne le logiciel de contrôle mis à la disposition des enseignants. Il propose en téléchargement la charte de non-plagiat insérée dans la charte du contrôle des connaissances. Les formations, quant à elles, ont ciblé les L1, les doctorants et les enseignants. En parallèle, le SCD a ouvert un programme de formations à la demande sur la recherche documentaire et l'utilisation des emprunts. Le contrôle, enfin, est facilité grâce à un logiciel de recherche de similitudes activable sur la plateforme de cours en ligne lors de la remise de devoirs, mais aussi accessible directement depuis l'espace numérique de travail. Les limitations de ce type de logiciel sont connues (périmètre de contrôle étroit, celui du web visi-

ble), mais outre l'automatisation des contrôles qu'il permet, son impact psychologique chez les étudiants serait non négligeable.

Ce plan d'action a été mis en œuvre. Séduisant sur le papier, il n'est peut-être pas aussi exemplaire qu'il y paraît dans les faits. Je n'ai pas réussi, par exemple, à initier un véritable débat sur l'intégrité scientifique qui aurait permis de rendre visible l'implication de l'établissement et des enseignants-chercheurs. Dans l'enquête d'évaluation menée en 2014, les étudiants l'ont d'ailleurs noté, en faisant remarquer qu'ils se sentaient seuls visés par la campagne, alors qu'ils ont bien conscience qu'il s'agit d'un problème global.

ÉRIC FERRANTE

Ingénieur en technologie de la formation, UT2J
eric.ferrante@univ-tlse2.fr



Phot. Éric Poirette

[1] www.univ-tlse2.fr/accueil/vie-des-campus/services-numeriques/prevention-plagiat/c-est-moi-qui-ecri--182780.kjsp?RH=1341579014693

● ● ● PLAGIAT UNIVERSITAIRE : LES PROFESSEURS DOIVENT AUSSI MONTRER L'EXEMPLE !

La tentation du copier/coller est parfois irrésistible, notamment au regard de la course à la performance qui nous est souvent imposée : meilleure note pour l'étudiant, nombre de publications pour l'enseignant chercheur. Si les idées exprimées par leurs auteurs sont « de libre parcours » et ont vocation à être reprises et commentées, en particulier au sein des universités, leur mise en forme et l'expression sur le papier les transforment en « œuvres de l'esprit », lesquelles, pourvu que l'expression soit originale, sont automatiquement protégées par le droit de la propriété intellectuelle.

Dès lors, examiné sous le prisme du droit d'auteur, le copier/coller se trouve brusquement qualifié de délit de contrefaçon. Ainsi, le fait de reproduire ou représenter une œuvre, sans le consentement de son auteur, expose le contrefacteur à une peine de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende, outre la réparation du préjudice subi par la victime. De telles peines encourues devraient normalement dissuader toute velléité de copier/coller, mais il faut croire que le risque d'une mauvaise note ou d'un mauvais classement prédomine parfois.

En 2013, nous avons eu l'occasion de défendre un étudiant étranger, inscrit en master II, qui avait constaté, en 2006, la reprise à l'identique du contenu de son mémoire dans une thèse soutenue par la femme du doyen de sa Faculté, qui avait lui-même dirigé le mémoire de l'étudiant. Une condamnation a été prononcée en première instance contre l'auteur de ce plagiat, mais, un appel ayant été interjeté, ce dossier sera rejugé en juin 2014, soit huit ans après les faits et au terme d'une instruction de plus de quatre ans.

Pendant ce temps, force est de constater que l'université n'a mis en œuvre aucune enquête administrative alors même que les textes lui en donnent la possibilité. Quelques rares professeurs ont heureusement soutenu l'étudiant dans sa longue et coûteuse démarche judiciaire, sans quoi il aurait dû, comme d'autres sans doute, renoncer à faire valoir ses droits. Ne pouvant raisonnablement contester l'évidence du copier/coller, l'universitaire poursuivie a principalement soutenu que les travaux de l'étudiant appartiendraient à l'université et qu'elle pouvait donc librement les réutiliser. C'est évi-

demment une très mauvaise analyse, pourtant assez largement répandue au sein des universités françaises ainsi que l'ont mis en évidence les débats judiciaires. En effet, lors de l'audience, d'éminents universitaires ont, tour à tour, été amenés à témoigner sur les pratiques et usages admis en termes de réutilisation de la « matière » produite par leurs étudiants. Or, malgré leurs importantes responsabilités, aucun ne semblait avoir une vision très claire du droit applicable et certains ne semblaient guère troublés par ce plagiat : c'est bien là le plus inquiétant !

Comment faire admettre à un étudiant que la reprise d'un contenu dont il n'est pas l'auteur est répréhensible si ses professeurs ne se considèrent pas eux-mêmes tenus de respecter les mêmes règles ? Nombreux sont les récits d'étudiants s'indignant de la publication, sous un autre nom, de leurs recherches et contributions, ne sachant pas comment réagir ou n'osant tout simplement pas le faire de peur de voir leur carrière universitaire malmenée. Pourtant, le droit prévoit que la qualité d'auteur appartient à celui qui a divulgué l'œuvre, c'est-à-dire généralement à son auteur et en aucun cas à celui qui l'a financé, accompagné ou même dirigé. En outre, sauf cas particulier, les cessions de droits ne se présument pas.

Le nécessaire travail d'équipe, le prestige d'une signature donnant une meilleure visibilité à l'université ne peuvent et ne doivent justifier de telles entorses au droit et au respect du travail fourni par un étudiant. Plus grave, ce message d'impunité manifeste circule, insidieux, imprécis, mais générant des craintes réelles, en particulier auprès des étudiants étrangers qui s'interrogent sur le risque de voir des tiers s'approprier leurs recherches et leur travaux. Qui les soutiendra en cas de litige ?

Les universités françaises, au cœur de la compétition internationale visant à attirer les esprits les plus brillants, ne peuvent pas faire l'économie d'une véritable introspection sur leurs pratiques et leurs contrôles internes et doivent rappeler qu'une œuvre appartient toujours à son auteur, grand ou petit.

ME STANLEY CLAISSE

Avocat spécialiste en droit de la propriété intellectuelle

Quel avenir pour une thèse à l'issue de sa soutenance ? Alexandre Monnin, auteur de la thèse « Vers une philosophie du web : le web comme devenir-artefact de la philosophie (entre URIs, tags, ontologie (s) et ressources) »¹, soutenue en avril 2013, nous livre ici ses réflexions.

Philoweb, la seconde vie de la thèse

J'ai entamé la publication de ma thèse à la fin de l'année 2013. Le dépôt électronique des thèses et leur signalement dans theses.fr impliquaient déjà la mise en accès libre des tapuscrits au format PDF, auquel s'ajoutait la possibilité d'un auto-archivage sur TEL. Cet auto-archivage, toujours au même format, offrait l'avantage de permettre d'ajouter des corrections en chargeant de nouvelles versions (actuellement, la « v3 » de ma thèse y est disponible)². Je ne considère pas la thèse comme un produit fini : c'est le fruit d'une recherche en cours dont l'objet, fondamentalement, ne m'a pas quitté.

APPROFONDIR PLUTÔT QUE VULGARISER

Aussi, lorsqu'il s'est agi de songer à une éventuelle publication, les diverses propositions que j'ai reçues ne m'ont pas satisfaites. Il s'agissait en effet de transformer un travail universitaire en essai grand public, le réduisant à moins du tiers de sa longueur initiale au motif que les thèses sont désormais disponibles et, par conséquent, impossibles à publier telles quelles. L'argument me paraît fallacieux. Certes, une thèse n'est pas une monographie à proprement parler. Le passage de l'une à l'autre engage un travail considérable et nécessite de prendre suffisamment de recul pour présenter un ouvrage au public. De ce point de vue, le monde de l'édition académique anglo-américaine apparaît sans commune mesure avec son équivalent français, tant du point de vue du contenu que du format. Dans le futur, mon choix se portera sur une publication en anglais, coûteuse en termes d'investissement, mais plus adaptée pour approfondir mon travail plutôt que de le « essayer ».

PHILOWEB, L'ALLIANCE DU FOND ET DE LA FORME

Cette décision prise, il restait néanmoins une contradiction à lever en parallèle : une thèse portant sur l'architecture et la philosophie du web saurait-elle se contenter d'un format certes ouvert, mais fort peu adapté au web tel que le PDF ? La réponse est évidemment non. Sur les réseaux sociaux, certains m'interpellaient pour souligner, à juste titre, l'écart entre le contenu de la thèse et son format de publication. Si le PDF a son utilité, il semble toutefois

inapproprié pour une thèse qui veut démontrer que le web n'est pas une grande bibliothèque contenant des documents en tous genres. Or, cette image acquiert l'essentiel de sa crédibilité... grâce aux PDF publiés en ligne ! Le choix d'une alternative, comme par contraste, s'est imposé de lui-même. Pourquoi ne pas utiliser les formats natifs du web, en particulier le HTML ? Ayant une expérience dans le domaine des humanités numériques et de l'encodage en XML-TEI, je savais à quoi m'attendre. Après avoir envisagé plusieurs solutions, CommentPress³ s'est avérée la plus satisfaisante. Module pour le CMS WordPress, elle offre la possibilité de réaliser une publication au format HTML, tout en y ajoutant un module d'annotation, mis à disposition du public pour recueillir ses avis. Offrir à autrui la possibilité de commenter son travail exige de hausser l'expérience de navigation à la hauteur de ce que cette fonctionnalité exige (à ce titre, j'ai dû choisir un serveur dédié chez mon hébergeur, ce qui constitue un coût mensuel non négligeable). Mon idée initiale était de proposer un chapitre toutes les deux semaines, en avertissant mes lecteurs potentiels sur les réseaux sociaux. Ce rythme présentait un double avantage : il me laissait suffisamment de temps pour encoder les chapitres afin que les lecteurs en prennent connaissance et puissent les annoter. Au départ, ce plan s'est déroulé (à peu près) comme prévu. J'ai présenté l'initiative en diverses occasions, eu d'excellents retours, d'autres s'en sont inspirés... Pourtant, en visitant le site philoweb.org, vous constaterez que la publication est figée depuis près d'un an. Des raisons personnelles et professionnelles (l'obtention d'un poste de chercheur chez Inria) m'ont conduit à « geler » provisoirement le processus de publication en ligne et à en modifier fondamentalement le sens en l'inscrivant dans un temps plus long, tout en considérant cette expérience sous l'angle de l'encodage produit qui évolue au fil du temps (HTML 5 est désormais un standard...).

Il faut aussi savoir accepter les aléas d'une telle expérimentation que les accidents (y compris de la vie) enrichissent et ne sauraient faire (complètement) dérailler.

Alexandre Monnin
alexandre.monnin@inria.fr

[1] www.theses.fr/2013PA010592

[2] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00879147>

[3] <http://futureofthebook.org/commentpress>

● ● ● LA THÈSE, ET APRÈS ?

En octobre 2014, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) a publié une étude, accessible en ligne¹, qui analyse les parcours des doctorants et l'insertion professionnelle des jeunes docteurs en France. Bref aperçu de ses grandes lignes.

Tout d'abord, l'étude revient sur les projets de doctorat : quels sont les objectifs, les motivations qui poussent les étudiants à se lancer dans la réalisation d'une thèse ? Bien souvent, c'est l'attrait pour une discipline, ajouté à l'intérêt pour une expérience anticipée comme « *difficile mais enrichissante* », qui oriente vers le doctorat. De manière générale, le travail de recherche est perçu comme « *attirant* », voire passionnant. Mais la thèse reste aussi et surtout un moyen de différer son entrée sur le marché de l'emploi. Seule une minorité d'étudiants se dirige vers le doctorat par réelle stratégie : le but est alors de devenir maître de conférences en université ou d'accéder à un poste à responsabilité en recherche et développement dans le privé.

Public ou privé ?

On le voit en tout cas nettement au fil de l'étude, l'insertion professionnelle avant et pendant la thèse n'est pas une préoccupation majeure. Pour la plupart des doctorants, le débouché principal envisagé reste la recherche publique. Dans cette perspective, les doctorants ont plutôt une démarche active dans la constitution d'un réseau qui facilitera l'accès au monde académique (participation à des colloques, à des publications avec des pairs, etc.). Certains doctorants – ceux dont la discipline étudiée connaît une pénurie de poste dans le public (les domaines des sciences humaines et sociales sont les plus touchés) – prévoient des portes de sorties dans le privé, en multipliant les contacts avec les entreprises via « *des contrats de courte durée ou des projets de recherche* ». Mais ces démarches restent à la marge, bien souvent parce que les contacts avec les entreprises en France sont peu accompagnés par les écoles doctorales. Qu'en est-il véritablement de la recherche d'emploi après le doctorat ? Quels sont finalement les facteurs de succès et d'échec pour accéder au monde du travail ?

Le post-doctorat, un atout pour la recherche publique...

Victimes de représentations parfois caricaturales du monde de la recherche publique et du secteur privé (image positive du monde académique, synonyme de « *liberté et indépendance du chercheur* », vs un univers privé « *très hiérarchisé* » où la recherche est

essentiellement « *décidée par l'entreprise* »), les docteurs, en grande majorité, axent leurs ambitions sur la recherche publique. Dans ce cas, le passage par le post-doctorat, bien qu'au statut plutôt précaire, est quasi obligatoire. C'est effectivement ce qui va permettre au jeune chercheur de s'insérer véritablement dans les réseaux de la recherche publique. Plus précisément, la réalisation d'un post-doctorat à l'étranger est un réel avantage pour le dossier de candidature de maître de conférences.

... et le Cifre, pour le privé

Les doctorants souhaitant se diriger vers le privé ont en général anticipé cette orientation : la thèse est financée via un dispositif Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche) qui permet de coupler le doctorat avec une expérience du privé. Toutefois, ce dispositif peut parfois être un obstacle dans l'insertion du jeune docteur dans le secteur privé : « *Certains docteurs ayant effectué une thèse en entreprise ont pu rencontrer des difficultés dans leur insertion professionnelle ultérieure soit parce que le sujet était trop spécialisé ou trop théorique, soit parce que le secteur d'activité correspondant leur préférait des profils d'ingénieurs* ».

Au final, le devenir professionnel des docteurs semble surtout reposer sur la mise en place, en amont du doctorat, d'une véritable stratégie. Les choix de la discipline, de la thématique et du directeur de la thèse, par exemple, doivent être considérés sérieusement, au-delà du simple attrait pour le domaine.

La constitution d'un réseau et d'un carnet de contacts, que ce soit dans le privé ou dans le public, reste en tout cas un élément majeur dans la réussite du parcours professionnel après la thèse. Mais, comme le rappelle l'Apec, l'insertion sur le marché du travail reste difficile : un an après la fin de leurs études, seuls 56 % des jeunes docteurs ont trouvé un emploi.

MARION GRAND-DÉMERY

[1] *Le devenir professionnel des jeunes chercheurs : quel cheminement, quelle insertion cinq ans après la thèse ?*

Cette étude qualitative a été complétée, en janvier 2015, par la publication d'une investigation quantitative sur *Les jeunes docteurs : profils, parcours, insertion*, également disponible en ligne sur le site de l'Apec.



Laetitia Gérard a publié, sur son site *Coopération universitaire*¹, un billet intitulé « Les métaphores utilisées par les doctorants pour décrire leur parcours doctoral », issu de sa recherche² qui a fait l'objet d'une publication internationale, avec Christian Bégin (Université du Québec, Montréal), comme co-auteur. Avec son autorisation, nous le reproduisons ci-dessous.

Parcours de thèses en métaphores

533 doctorants ont répondu à un questionnaire en ligne dans lequel ils devaient décrire leur parcours doctoral par le biais de l'utilisation d'une métaphore. Ce qui ressort de façon significative, c'est que plus de la moitié des doctorants (63 %) ont fait appel à des métaphores ou à des descriptions qui suggèrent une épreuve ou un parcours : « *Le parcours doctoral, c'est comme un rite de passage qui se vit dans une forêt sacrée avec sa violence symbolique* », « *C'est un chemin de croix* », « *C'est une longue traversée du désert* ». Il s'agit d'une indication très forte que le doctorat se vit comme un processus qui requiert un degré élevé d'engagement. Ce sont également deux thèmes qui impliquent une action menée par le doctorant lui-même et qui souvent, par l'idée d'endurance qui y est associée, pour 63 d'entre eux, nécessitera un

« La thèse, c'est comme être rentré dans une forêt vierge. On commence à suivre un sentier dont on perd rapidement le tracé ce qui oblige à faire preuve de créativité et de prudence... »

effort de longue haleine : « *C'est un marathon, il faut trouver le bon rythme, ni trop rapide pour ne pas s'essouffler au bout de six mois, ni trop lent pour ne pas faire une thèse en six ans* », « *C'est un triathlon. Il faut pouvoir tenir dans la longueur* », « *C'est une course de fond avec une ligne d'arrivée qui donne l'impression de reculer au fur et à mesure que le temps passe et que les forces diminuent* ».

UNE COURSE D'ENDURANCE...

Parmi les thématiques importantes, 80 doctorants utilisent une métaphore qui associe l'idée de parcours ou d'épreuve avec celle d'obstacles : « *La thèse, c'est comme être rentré dans une forêt vierge. On commence à suivre un sentier dont on perd rapidement le tracé ce qui oblige à faire preuve de créativité et de prudence pour avancer vers son but* », « *C'est un chemin avec beaucoup de croisement sans panneaux signalétiques* », « *C'est une longue traversée du désert où les oasis sont rares et généralement des mirages* ». Ces expériences

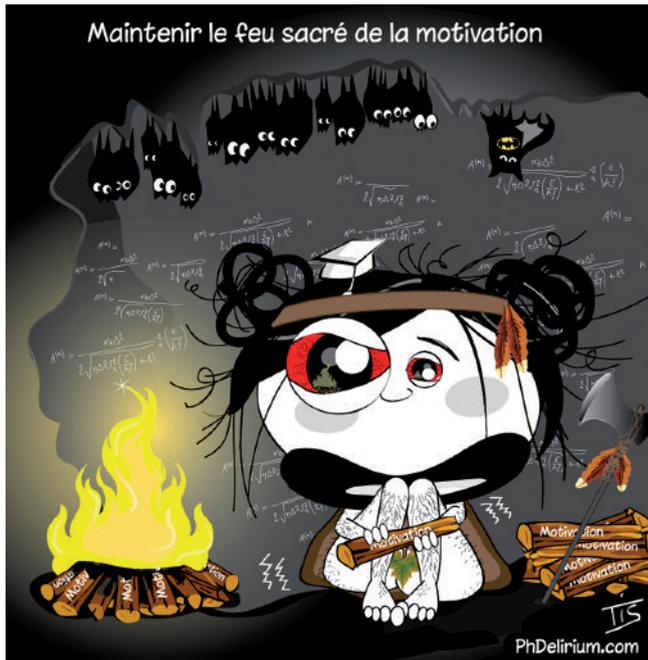
ne se font donc pas sans heurt. Parmi les 153 doctorants qui utilisent une métaphore dans laquelle transparaît l'idée d'expérience, 52 abordent également l'idée d'endurance/durée et 20 d'incertitude/inconnu. L'inconnu fait partie intégrante de l'expérience, que ce soit dans le processus dans lequel le doctorant est impliqué ou dans la finalité qui ne peut être envisagée : « *Un premier saut en parachute, on ne sait pas où l'on va ni comment on y va* », « *C'est chercher à atteindre une destination sans GPS et sans savoir où cela nous mènera vraiment* ».

... CONDUITE EN SOLITAIRE

Une autre caractéristique importante ressort par le fait que 15 doctorants ont évoqué des situations ou des métaphores dans lesquelles les descriptions mentionnaient explicitement le fait qu'ils ne se sentaient pas ou très mal outillés et préparés pour affronter les situations : « *Se lancer dans un tour du monde en voilier et se rendre compte qu'on a le mal de mer... mais l'aventure vaut le détour* », « *Creuser une montagne avec une aiguille* », « *Être dans une petite barquette dans un océan et ramer à la main* », « *Couper un arbre avec une hachette* », « *Pédaler pour que l'avion s'envole* », « *Être jeté dans le grand bain sans brassard ni maître-nageur* ». D'une part, ils se sentent démunis ; d'autre part, ils doivent se débrouiller par eux-mêmes. La présence de la notion de solitude (ou en solitaire) dans 37 métaphores et les explications qui les accompagnent évoquent très clairement cette perception : « *Somber dans un monologue entre vous et votre travail* », « *Un désert de solitude* », « *Une retraite religieuse mais sans la paix spirituelle qui devrait être de mise* », « *La traversée du désert social* », « *Être seul dans un désert où il faudrait examiner chaque grain de sable afin de trouver ceux qui permettraient de bâtir un château solide* ». Pour 50 doctorants, l'expérience doctorale est plutôt empreinte de conditions variables au cours du processus, en référant au fait qu'il y a des hauts et des bas : « *C'est comme la météo : il y a des anticyclones et des dépressions* », « *Un yoyo, moral tout en haut ou tout en bas* », « *Les montagnes russes, il y a des hauts* ».

[1] <http://cooperationuniversitaire.blogs.docteo.net>

[2] https://docs.google.com/file/d/0B7_S_LjVjzrkQ2kyUUpRME41Y1U/edit?pli=1



➤ Image extraite de la bande dessinée *La thèse nuit gravement à la santé, tome 1 : le dico du doc*.



➤ Image extraite du site « La thèse nuit gravement à la santé », www.phdelirium.com

et des bas», « Une sinusoïde », « Un tango, on s'approche on s'éloigne, on s'aime on se déteste, mais à la fin la danse doit être harmonieuse ».

MAIS AUSSI UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL

49 doctorants utilisent une métaphore dans laquelle transparaissent les idées de développement/apprentissage/enrichissement : « Un filet d'eau qui se faufile dans les entrailles de la terre et qui fait son chemin en accumulant des connaissances et de l'expérience sur le monde humain et sur soi-même », « Le passage de l'enfant au stade adulte, en passant par l'adolescence, où on acquiert de l'expérience et l'on apprend à devenir autonome », « Ça bouleverse une vie, ça fait grandir, ça permet de se dépasser et c'est tellement passionnant », « Un parcours formateur, une expérience enrichissante qui fait devenir adulte ».

Il est intéressant de remarquer que 70 doctorants ont utilisé une description qui permettait d'évoquer une appréciation qualitative explicitement positive de l'expérience du doctorat : « Enrichissement continu », « Le paradis », alors que 48 doctorants utilisent une métaphore qui fait référence à des thématiques purement négatives, par exemple : « Prison », « Enfer », « Mauvaise odeur ».

LAETITIA GÉRARD

Docteur en sciences de l'éducation
Consultante internationale en pédagogie universitaire/formatrice doctorale
gerard.laetitia@gmail.com

.....

En dehors de son blog professionnel *Coopération universitaire*, LAETITIA GÉRARD est très active sur la Toile. Sous le pseudo Tis, elle a créé le site *PhDelirium*, (www.phdelirium.com) qui illustre le monde des doctorants à partir de nombreuses caricatures dont elle est l'auteur.

Ces cartoons ont par ailleurs donné lieu à la publication de deux bandes dessinées, éditées par Alphil, Presses universitaires suisses : *La thèse nuit gravement à la santé : le dico du doc* (2012) ; *La thèse nuit gravement à la santé 2 : AnecDoc, Journal intime de doctorants* (2014).

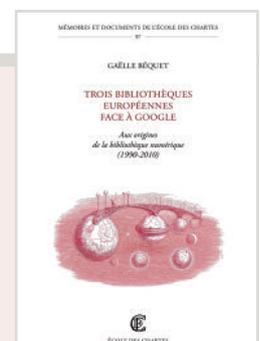
Après avoir relayé et mis en œuvre le concours « Cuisine ta thèse », idée lancée à la volée sur twitter par @fanny_lalleman (cf. illustration page 5 de ce numéro), elle vient de proposer un nouveau concours photo « **Adopte-un-doc.com** », ouvert aux doctorants et aux docteurs, qui consiste à partir d'une photo ou d'un montage « à vendre ou valoriser ses compétences auprès d'un employeur très dubitatif » : un appel lancé aux projets les plus loufoques ou inattendus.

Enfin, elle est l'auteure de l'ouvrage *Le doctorat : un rite de passage*, publié aux éditions Téraèdre, en 2014.

.....

À NOTER

Pour clore ce dossier consacré aux thèses, saluons la publication fin 2014 de celle de Gaëlle Béquet, directrice du Centre international ISSN, publiée dans la collection « Mémoires et documents de l'École des chartes », avec pour sujet de recherche *Trois bibliothèques européennes face à Google : aux origines de la bibliothèque numérique (1990-2010)*. Une étude approfondie des enjeux liés à la transition numérique à partir des développements proposés par trois bibliothèques nationales européennes (France, Royaume-Uni, Autriche), confrontées aux défis lancés par Google.



(Pleins feux sur...)

Alors que la Fondation Calouste Gulbenkian célèbre cette année ses 50 ans de présence en France, coup de projecteur sur les collections et les missions de sa bibliothèque qui a rejoint le Sudoc en avril 2014.

La bibliothèque Calouste Gulbenkian : une ouverture sur la lusophonie



© Isabelle Barros

La Fondation Calouste Gulbenkian possède deux délégations, l'une à Londres et l'autre à Paris. La délégation parisienne organise des débats sur divers domaines de la culture, de l'économie et du monde des fondations. Elle propose un programme d'expositions et soutient la diffusion de la langue portugaise et des cultures lusophones. Cette dernière mission est mise en pratique à travers sa bibliothèque.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE SUR LES CULTURES LUSOPHONES

Bibliothèque de référence en langue portugaise et cultures lusophones, ses collections en sciences humaines tiennent compte de tous les pays de langue officielle portugaise, c'est-à-dire le Portugal, le Brésil, l'Angola, le Cap-Vert, le Mozambique, la Guinée-Bissau, Saint-Thomas-et-Prince, Timor Leste.

Les collections réunissent aussi de la documentation sur les pays ayant eu, à un moment donné de leur histoire, un passé en commun avec le Portugal, comme Macao ou l'Inde, et plus spécialement Goa.

En dehors des 15 000 documents en libre accès, les collections en magasins (environ 75 000 ouvrages) sont disponibles sur demande auprès des bibliothécaires. Le fonds numérique, encore peu représentatif, fait l'objet d'un projet en voie de développement. Tous les documents sont répertoriés dans le catalogue *online*.

Parmi les collections de prestige, la bibliothèque possède des livres rares du XVI^e siècle au XIX^e siècle, comme par exemple, la *Monarquia Lusitana* (XVI^e siècle) de Frère Bernardo e Brito, sur parchemin.

La collection de périodiques du XVII^e siècle au XX^e siècle mérite une place à part. Citons les éditions originales d'*Orpheu*, revue moderniste dirigée par Fernando Pessoa et Mário de Sá Carneiro et *Presença*, revue de cri-

La bibliothèque Calouste Gulbenkian est une composante de la délégation en France de la Fondation Calouste Gulbenkian

dont le siège social est à Lisbonne. La délégation fut inaugurée le 3 mai 1965 au 51 avenue d'Iéna, ancienne résidence de Calouste Sarkis Gulbenkian à Paris, sous le nom de Centre culturel portugais. Depuis le 18 octobre 2011, la délégation porte son nom actuel et occupe un nouvel espace (39 boulevard de La Tour Maubourg, 75007). Calouste Sarkis Gulbenkian (1869-1955) descend d'une famille arménienne illustre qui a résidé à Scutari, l'actuel Üsküdar, sur la rive asiatique d'Istanbul. Véritable visionnaire en ce qui concerne l'avenir du pétrole comme source d'énergie¹, mécène avisé et philanthrope, il lègue, par voie testamentaire, sa fortune pour la création d'une fondation qui porte son nom et qui a une mission universelle dans les domaines de l'art, des sciences, de la santé et de l'éducation.

[1] Calouste Gulbenkian, « La Péninsule d'Apcheron et le pétrole russe », *Revue des Deux Mondes*, 1891, tome 150, p. [356]-397; *La Transcaucasie et la péninsule d'Apcheron : souvenirs de voyage*, Hachette, 1891.

[2] <http://porbase.bnportugal.pt>



➔ Salle de lecture de la bibliothèque.

tique littéraire, créée en 1927. 2 000 livres édités avant 1900 font partie du fonds ancien de la bibliothèque.

La littérature de langue portugaise traduite en français fait partie des collections à conserver et prétend être exhaustive. La collection sur les découvertes portugaises est riche en livres d'histoire et en atlas, notamment les éditions en fac-similé des *Atlas Miller*, *Fernão Vaz Dourado* et *Vallard*.

La bibliothèque a également pour mission la conservation des catalogues des expositions et des enregistrements des conférences organisées par la délégation. Enfin, elle permet la consultation en France des catalogues des expositions organisées par la Fondation Calouste Gulbenkian à Lisbonne, des ouvrages sur cette dernière et de la plupart de ses publications. Le catalogue ainsi que les collections numérisées de la bibliothèque d'art de la Fondation à Lisbonne sont accessibles à partir du catalogue de la bibliothèque de Paris.

UNE PRIORITÉ : LE SERVICE AU PUBLIC

Depuis son déménagement, la bibliothèque a augmenté de façon significative l'espace ouvert au public. Elle dispose d'une salle multimédia/jeunesse au rez-de-chaussée, d'une salle de lecture qui occupe tout le deuxième étage et de cinq magasins. Elle partage avec les autres services de la délégation la salle de conférences et la café-

téria. Équipée de la technologie RFID et l'automatisation du prêt-retour, elle met à disposition du public le wifi, des ordinateurs dans chaque salle, deux photocopieurs/reproducteurs, un projecteur avec écran, un service téléphonique et de courrier électronique. La qualité du service au public fait partie des priorités. L'ensemble des agents y participe de façon coordonnée, tous ayant reçu une formation afin de répondre au mieux et le plus rapidement possible aux demandes à l'accueil, par téléphone ou par courrier électronique.

Pour accéder aux différents services proposés, l'utilisateur doit procéder à une inscription qui lui donnera le droit de bénéficier du prêt à domicile. La bibliothèque pratique aussi le prêt postal, sous certaines conditions, et le prêt entre bibliothèques.

UNE POLITIQUE CULTURELLE EN PARTENARIAT

Afin de mieux faire connaître ses collections, la bibliothèque a une politique de partenariat avec d'autres institutions et organise des événements culturels avec celles-ci ou par elle-même. L'objectif est de montrer la richesse des cultures de langue portugaise. Pour atteindre celui-ci, elle a la préoccupation de diversifier non seulement les domaines (langue, littérature, histoire, art...), mais aussi les pays (Portugal, Brésil, Angola, Cap-Vert...) évoqués à travers la programmation des différentes manifestations. Ainsi,

nous avons organisé en mars 2015 un colloque international intitulé « *Autres marges. La vitalité des espaces de langue portugaise* », avec des participants de plusieurs pays de langue portugaise et un comité scientifique universitaire.

La collaboration avec les départements de portugais des universités en région parisienne est très régulière. Nous proposons soit des conférences organisées pour les étudiants en conformité avec leurs cursus, soit des visites pédagogiques ou des formations à la recherche dans le catalogue. Enfin, la bibliothèque propose une fois par mois, pour un large public, des séances de conversation en portugais menées par un professeur autour d'un thème culturel.

ET ENFIN, LE SUDOC...

Nous avons souhaité faire connaître nos collections auprès de chercheurs et d'étudiants au-delà des départements universitaires de portugais. C'est pourquoi nous avons envisagé de déployer notre catalogue dans le Sudoc pour une plus grande visibilité de nos fonds et, en même temps, pour enrichir le catalogue collectif sur les cultures lusophones. Cette adhésion est encore toute récente, car elle date d'avril 2014.

La bibliothèque Calouste Gulbenkian déploie, depuis 1999, son catalogue dans celui de la Porbase², gérée par la Bibliothèque nationale du Portugal. Si le format Unimarc est commun aux deux catalogues collectifs, les thésaurus eux sont très différents. Tout le personnel a été motivé pour suivre une formation à l'Abes afin de développer des compétences indispensables à la maîtrise du logiciel WinIBW, utilisé pour produire dans le Sudoc, et apprendre les pratiques professionnelles exigées par le réseau. Nous profitons de cet article pour remercier les formateurs compétents et patients. L'adhésion de la bibliothèque Calouste Gulbenkian au Sudoc est un défi qui mérite bien les efforts à fournir.

MARIA-ARLETTE DARBORD

Directrice de la bibliothèque
a.darbord@gulbenkian-paris.org



POUR EN SAVOIR PLUS

VISITEZ LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE
CALOUSTE GULBENKIAN :
<http://bibliotheque.gulbenkian-paris.org>

Cidemis, une nouvelle application pour le circuit ISSN

Le « circuit ISSN » désigne le processus par lequel le réseau Sudoc-PS, en charge du signalement des ressources continues dans le Sudoc et composé de 3 400 bibliothèques, transmet des demandes d'attribution de numéros ISSN et de correction des notices au réseau international de l'ISSN (88 centres).

Moderniser et simplifier

Ce circuit, mis en place il y a une vingtaine d'années, demandait à être modernisé et simplifié. Les objectifs déclarés, dès les origines du projet, étaient de :

- permettre une gestion automatisée des demandes de numérotation et de correction des ressources continues présentes dans le Sudoc, de manière à supprimer des tâches manuelles chronophages, parfois redondantes et porteuses de risques d'erreur ;
- servir de vecteur exclusif aux transactions entre les responsables des centres régionaux du réseau Sudoc-PS et les gestionnaires ISSN (France et CIEPS, le centre international de l'ISSN) ;
- faire évoluer le circuit pour que chacun des acteurs (catalogueurs, responsables régionaux du Sudoc-PS, Abes, ISSN France, CIEPS) en tire bénéfice ;
- permettre la dématérialisation des justificatifs pour étayer les demandes de numérotation ou de correction ;
- fluidifier le circuit et permettre un meilleur suivi de l'état des demandes ;
- conserver un historique des demandes grâce à une fonction d'archivage ;

- permettre la production automatisée de statistiques.

Le centre ISSN France a reçu pour mission du ministère de l'Enseignement supérieur d'animer un groupe de travail sur la révision du circuit ISSN, qui a débuté ses travaux en novembre 2011. Dès le lancement du projet, l'Abes et le centre ISSN France ont souhaité ne pas limiter son utilisation aux seuls acteurs nationaux, mais prévoir un élargissement au réseau international animé par le CIEPS.

Le développement de l'application Cidemis (Circuit dématérialisé des demandes ISSN), initié à l'été 2014, est réalisé par l'Abes, avec la contribution financière de la Bibliothèque nationale de France (qui héberge le centre ISSN France) et du CIEPS.

Fonctionnement et enjeux

Mise en production au cours du premier trimestre 2015, Cidemis est une interface web accessible sur authentification. Conformément au circuit pré-existant, quatre interlocuteurs prennent tour à tour la main pour le traitement intégral

d'une demande : le catalogueur (des réseaux Sudoc et Sudoc-PS), le responsable de centre régional du Sudoc-PS, le personnel du centre ISSN France, le personnel du CIEPS. Chacun des acteurs dispose d'un environnement de travail adapté (affichage des demandes en cours, fonctionnalités de tris, exports). L'application permet aux auteurs des demandes de joindre les fichiers de justificatifs numérisés (déposés et conservés le temps du traitement sur un serveur distant). Interconnectée au Sudoc, elle exploite les données bibliographiques déjà saisies par les catalogueurs des réseaux Sudoc et Sudoc-PS dès lors qu'ils ont créé une notice pour un titre inexistant dans le Sudoc et dans le registre ISSN (demande de numérotation) ou modifié une notice pré-existante (demande de correction ou de suppression).

Grâce à Cidemis, chaque acteur du circuit ISSN sera en mesure d'assurer un suivi fin et régulier des demandes. Les opérations d'intervention sur les données, précédemment objets de multiples saisies, ont été automatisées au maximum. La dématérialisation des justificatifs est en soi un réel progrès qui représente une économie considérable (notamment de temps) et une fiabilisation du circuit.

Partenaires pour l'animation de leurs réseaux respectifs de contributeurs, l'Abes et le CIEPS préparent de concert l'accompagnement des professionnels impliqués vers le nouveau dispositif (documentation utilisateurs, dispositif de formation et de communication, assistance).

SYLVIE PERIER

Chef de projet fonctionnel

PIERRE MARAVAL

Chef de projet informatique

CAMILLE DUMONT

Responsable du département

des services aux réseaux

Abes

In memoriam



Au moment de boucler ce numéro d'*Arabesques*, nous apprenons que notre collègue Patrick Desmiez s'est éteint le 3 mars à l'âge de 53 ans des suites d'un cancer. Il avait rejoint l'Abes, dès l'origine, en 1995 après 10 années passées au Sunist.

Patrick était un de ces génies de l'informatique, trouvant toujours comme par miracle la solution. Pionnier de l'aventure des catalogues collectifs, précurseur de la gestion de bases de données sur minitel, il avait notamment participé à la conception du Pancatalogue et de Téléthèses.

Au sein du département des systèmes d'information, il était à l'Agence celui qui résolvait nos tracas informatiques au quotidien. Un homme d'une grande gentillesse, discrètement présent qui va beaucoup manquer à ses collègues et amis.

L'Abes adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Journées Abes, édition 2015

Le comité de programmation des Journées Abes a placé le programme de cette année sous le signe de la transformation – des données, des pratiques, des systèmes...

Il s'est également efforcé de répondre aux deux principales attentes ressorties de l'enquête de satisfaction 2014 : renforcer les approches pédagogiques, notamment autour des projets en cours à l'Abes ; favoriser les temps d'échange et de dialogue.

Transformer

Pour illustrer les différents processus de transformation à l'œuvre, la conférence inaugurale a été confiée à Dominic Oldmann, responsable du projet ResearchSpace mené par le British Museum, qui œuvre à l'harmonisation des données culturelles (musées et bibliothèques) dans le chantier du web sémantique. Renate Behrens, bibliothécaire à la Deutsche Nationalbibliothek, a été invitée à présenter la transition bibliographique vers RDA (une gageure au regard de la complexité des réseaux bibliothéconomiques

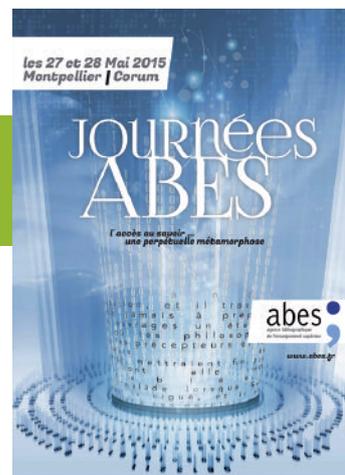
allemands !). En place des traditionnelles interventions « politiques », les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les instances de gouvernance de l'Abes ont été conviés à dialoguer lors d'une table ronde.

Échanger

Une proposition innovante a été retenue pour favoriser le dialogue entre professionnels : l'organisation d'ateliers collaboratifs – sortes de JabesCamp – dont les modalités sont celles de l'auberge espagnole : on s'enrichit tous des apports de chacun. Quoi de plus pertinent en effet en ces temps de transition généralisée (bibliographique, institutionnelle, juridique, des métiers, des modèles économiques, des systèmes d'information...) que de faciliter l'expression de l'intelligence et de l'expertise collectives pour échanger autour des questions complexes qui sont posées à la profession ?

Parcourir

Outre leur soutien et parrainage des Journées Abes, les éditeurs et prestataires de



solutions logicielles pour les bibliothèques sont naturellement partie prenante des évolutions à l'œuvre. Un parcours libre sera proposé aux participants afin de prendre le temps de l'échange autour des stands et de l'écoute dans les salles dédiées à leurs interventions. Il permettra aussi de mieux profiter de l'exposition de posters, mise en lumière des projets et réussites des établissements : une déambulation libre et dynamique, à laquelle vous êtes attendus nombreux... S'en suivra le fameux cocktail dînatoire, dont le traiteur Germain réglera une nouvelle fois nos papilles. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 avril.

Retrouvez le programme complet en ligne : www.abes.fr/Media/Fichiers/Footer/Journees-ABES/Programme-JABES-2015

VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE : STRATÉGIES ET PRATIQUES INNOVANTES

Le faible degré de normalisation des données produites par les auteurs pour indiquer leurs affiliations engendre un premier niveau de complexité aggravé par l'utilisation de la part des éditeurs d'algorithmes non adaptés au modèle français. Or, les données décrivant la recherche sont au cœur d'enjeux stratégiques et économiques majeurs et le marché des outils d'évaluation et de pilotage de la recherche est dominé par Thomson et Elsevier, géants de l'édition commerciale. Se pose alors la question du contrôle et de l'exploitation des données. La problématique des outils d'évaluation ou de pilotage de la recherche est étroitement liée à celle de l'indépendance de la recherche. Le CHRU de Lille a développé le logiciel Sampira permettant aux auteurs de contrôler et d'enrichir les données extraites du Web of Science. Une fois validées par les publiants, les données sont exportées vers InCites 2. Le

CHRU bénéficie ainsi des services d'analyse propres à la plateforme de Thomson. L'Ifremer a choisi de s'appuyer sur son archive institutionnelle Archimer pour produire des rapports et des indicateurs, principalement destinés à sa direction générale ainsi qu'aux responsables d'équipes.

À l'échelle de l'auteur, la même érosion des repères bibliographiques est à l'œuvre. Les identifiants « auteur » tels que ResearchID ou Scopus Author normalisent les dénominations et offrent aux utilisateurs des services personnalisés. Mais l'interopérabilité des dispositifs reste l'un des piliers de la fiabilisation des données. Orcid est dédié à l'identification des auteurs et des contributeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Via son profil, tout auteur peut gérer ses données. Orcid s'apparente à un registre normalisé mais ouvert, alors que l'ISNI est un code permettant d'identifier les personnes morales

ou physiques, sur le long terme et à l'échelle internationale. Orcid et l'agence ISNI collaborent ensemble depuis 2013 et l'Abes travaille avec l'ISNI pour créer des passerelles entre référentiels. L'attribution d'un identifiant auteur fait aussi partie des services de HAL V3. Aux Pays-Bas, un projet de collaboration avec l'ISNI autour de l'identifiant auteur national est en cours.

Ces questions feront l'objet de deux journées d'étude organisées par l'Urfist de Bordeaux : « Recenser et analyser les publications » le 4 juin ; « L'identité du publiant à l'épreuve du numérique : enjeux et perspectives pour l'identification des auteurs » le 16 juin.

Programme complet et inscriptions sur : <http://weburfist.univ-bordeaux.fr/journees-detude>

Une nouvelle rubrique pour vous présenter la diversité des professionnels qui constituent les réseaux de l'Abes.

(Portrait)

Sophie DEMANGE

Ingénieur d'études au SCD Lille 3



Quelles sont vos fonctions au sein du SCD de Lille 3 ?

Ingénieur d'études à la direction des systèmes d'information (DSI) de l'université Lille 3, je suis détachée au service commun de la documentation (SCD) qui regroupe la bibliothèque universitaire centrale et 18 bibliothèques de composantes. Dans ce cadre, je suis responsable du système d'information documentaire (SID). Je suis également chef de projet dans le cadre de la mise en place nationale du système de gestion de bibliothèques mutualisé (SGBM).

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Je suis arrivée au SCD en 1994, toute jeune diplômée d'une maîtrise d'informatique et d'un DESS en documentation, pour gérer l'informatisation du SCD sur un contrat d'un an renouvelable une fois. Aujourd'hui, j'y suis encore ! À l'époque, il était assez novateur d'affecter une informaticienne dépendant du centre de ressources informatiques à l'informatisation des bibliothèques. Ma première mission a été de rédiger le cahier des charges et de lancer l'appel d'offre pour un SIGB. La modernisation s'est ensuite poursuivie au fil des années, apportant plus de services aux usagers et permettant d'ancrer le SCD dans son rôle et sa mission de diffusion de ressources documentaires.

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

Mes premiers contacts avec l'Abes remontent à 1998. Lille 3 a été retenue comme site pilote pour le Sudoc (1998-2000) et je fus désignée chef de projet. Cette aventure, très enrichissante, fut ma première expérience de travail en réseau à l'échelle nationale.

Participez-vous à un groupe de travail spécifique au sein de l'Agence ?

Dès juillet 2012, j'ai participé au comité technique SGBM piloté par l'Abes. En 2014, l'université Lille 3 a fait le choix de se porter candidate pour être site pilote.

Quelles en sont les répercussions dans l'exercice de vos fonctions ?

Au quotidien, chacun est accaparé par des activités toujours plus denses. Il est intéressant de prendre du recul et de confronter ses idées et ses expériences avec d'autres personnes. Le projet SGBM étant un projet complexe et novateur, la réflexion commune

permet d'élargir les pistes de travail, d'obtenir de nouvelles idées et surtout de partager les tâches et de gagner du temps.

Quels sont d'après vous les défis majeurs à relever par l'Abes dans les prochaines années ?

L'Abes a désormais acquis un rôle majeur dans les actions de mutualisation. Le projet SGBM en est un exemple parfait. Elle devra également poursuivre la transition du papier vers le numérique. Elle doit encore continuer sa réflexion sur l'évolution conceptuelle des catalogues et accroître leur visibilité sur le web. Le recours aux outils du web sémantique, la « frbrisation », l'avenir des formats Marc sont autant de défis à relever pour l'Agence.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre vie professionnelle ?

La variété des activités. L'administration d'un système informatique documentaire est une mission passionnante. Le SID, qui touche l'ensemble des facettes du métier de bibliothécaire, est un formidable vecteur de liens : liens entre ressources, liens entre applications, liens entre les personnels des bibliothèques, liens entre bibliothèques et surtout liens entre bibliothécaires et usagers.

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Les bibliothèques ont à faire face à des exigences de développement de leur activité : plus de services, plus de projets. Bien sûr, ces objectifs sont parfaitement justifiés mais ils semblent difficiles à atteindre dans un contexte contraint. Il faut faire plus avec des moyens constants ou en baisse. Les tâches de travail de l'équipe chargée de l'informatique documentaire sont croissantes (augmentation du nombre d'applications déployées, accroissement des données à administrer). Cette réalité oblige bien souvent la bibliothèque à définir avec son équipe des priorités d'actions.

Si l'Abes était un animal, d'après vous ce serait ?

Je vois l'Abes, et d'une manière plus globale, le réseau Sudoc comme une immense fourmilière. La fourmi est le symbole puissant de la force du travail de groupe.

Votre expression favorite ?

« Rien ne peut être fait dans la solitude », Pablo Picasso.